

COMMUNES DE VERT-LE-GRAND (91810) ET DE LEUDEVILLE (91630)

**ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE DE
TRAVAUX D'EXPLOITATION DE MINES D'HYDROCARBURES LIQUIDES PRESENTEE PAR
LA SOCIETE VERMILION REP SAS**

Enquête publique ouverte du jeudi 21 mai 2015 au samedi 27 juin 2015

ANNEXES ET PIECES JOINTES

Liste des annexes

1. Décision n° E15000035/78 du Tribunal Administratif de Versailles
2. Arrêté préfectoral n°2015-PREF/DRCL/BEPAFI/SSPILL/275 du 17 avril 2015
3. Avis d'enquête publiées dans :
 - le Parisien le 4 mai 2015 et le 26 mai 2015
 - le Républicain le 30 avril 2015 et le 21 mai 2015
4. Figure de présentation des travaux projetés
5. Lettre d'information d'organisation de la réunion publique
6. Programme de la réunion publique
7. Lettre de demande de délai de remise du rapport
8. Réponse de la Préfecture donnant accord sur le report de remise du rapport
9. Procès-verbal de synthèse des observations
10. Grilles de synthèse des observations portées sur les registres de Vert-le-Grand et Leudeville
11. Mémoire en réponse de Vermilion
12. Réponse de la DRIEE sur le périmètre de l'enquête
13. Réponse du Préfet à Madame Emmanuelle COSSE
14. Avis du Conseil Municipal de Vert-le-Grand
15. Avis du Conseil Municipal de Leudeville.
16. Schéma d'exploitation actuel et prévisionnel des concessions.
17. Schéma d'un appareil de forage.
18. Arrêté préfectoral n° 2015-PREF/DRCL/BEPAFI/SSPILL/355 du 2 juin 2015.

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE VERSAILLES

03/04/2015

N° E15000035 /78

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Décision désignation et provision

VU enregistrée le 01/04/15, la lettre par laquelle Monsieur le Préfet de la ESSONNE demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

La demande d'autorisation s'ouverture de travaux miniers sur les communes de Vert-le-Grand et Leudeville ;

Vu le code de l'environnement ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Henri BERNARD est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Monsieur Louis ROBIN est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.


ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, les commissaires enquêteurs sont autorisés à utiliser leur véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur de la Société VERMILLON REP, versera dans le délai de 15 jours, à la Caisse des dépôts et consignations - Direction du bancaire réglementé, gestion du fonds d'indemnisation des commissaires enquêteurs, 15, quai Anatole France 75700 Paris 07 SP - compte n° 40031 00001 0000279168 T 64, une provision d'un montant de 1000 euros.

ARTICLE 5 : La présente décision sera notifiée au Préfet de l'Essonne, à Monsieur Henri BERNARD, à Monsieur Louis ROBIN, au Directeur Société STE VERMILLON REP et à la Caisse des dépôts et consignations.

Fait à Versailles, le 3 avril 2015

u


Le Président,
Xavier LIBERT



PRÉFET DE L'ESSONNE

PREFECTURE

DIRECTION DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES
BUREAU DES ENQUETES PUBLIQUES,
DES ACTIVITES FONCIERES ET INDUSTRIELLES

ARRÊTÉ

n° 2015-PREF/DRCL/BEPAFI/SSPILL/275 du 17 avril 2015

portant ouverture d'une enquête publique relative à la demande d'autorisation d'ouverture de travaux d'exploitation de mines d'hydrocarbures liquides présentée par la Société VERMILION REP SAS (réalisation de nouveaux forages sur les concessions de Vert-le-Grand et de la Croix-Blanche à partir des plates-formes existantes VLG4 et VLG Centre)

LE PREFET DE L'ESSONNE,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

- VU le code minier (nouveau) et notamment ses articles L.161-1 et suivants,
- VU le code de l'environnement, et notamment ses articles L.123-1 et suivants, R.123-1 et suivants,
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,
- VU le décret n° 2006-649 du 2 juin 2006 modifié relatif aux travaux miniers, aux travaux de stockage souterrain et à la police des mines et des stockages souterrains,
- VU le décret du 25 juillet 2013 portant nomination de M. Bernard SCHMELTZ, en qualité de Préfet de l'Essonne,
- VU le décret du 20 novembre 2014 portant nomination de M. David PHILOT, en qualité de secrétaire général de la préfecture de l'Essonne,
- VU l'arrêté préfectoral n° 2014-PREF-MCP-041 du 19 décembre 2014 portant délégation de signature à M. David PHILOT, Secrétaire Général de la préfecture de l'Essonne, Sous-Préfet de l'arrondissement chef-lieu,
- VU le décret du 7 février 1994 accordant la concession de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux dite "Concession de Vert-le-Grand" à la société Elf Aquitaine Production,
- VU le décret du 7 février 1994 accordant la concession de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux dite "Concession de La Croix-Blanche" à la société Elf Aquitaine Production,
- VU l'arrêté ministériel du 2 septembre 1999 autorisant la mutation des concessions de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux de Vert-le-Grand et de La Croix-Blanche au profit de la société Elf Aquitaine Exploration Production France,

ARTICLE 1^{er} :

Une enquête publique d'une durée de 38 jours consécutifs sera ouverte à la mairie de Vert-le-Grand et la mairie de Leudeville, du jeudi 21 mai 2015 au samedi 27 juin 2015 inclus, au sujet de la demande d'autorisation d'ouverture de travaux d'exploitation de mines d'hydrocarbures liquides présentée par la Société VERMILION REP (réalisation de nouveaux forages sur les concessions de Vert-le-Grand et de la Croix-Blanche à partir des plates-formes existantes VLG4 et VLG Centre).

ARTICLE 2 :

Un avis au public portant les indications mentionnées aux articles L.123-10 et R.123-9 du code de l'environnement sera publié, par les soins du Préfet, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans deux journaux locaux diffusés dans le département.

Quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute sa durée, cet avis sera publié par voie d'affiches, par les soins des communes de Vert-le-Grand et Leudeville, sur le territoire desquelles sont prévus les travaux.

Les maires adresseront au préfet de l'Essonne, Direction des Relations avec les Collectivités Locales – Bureau des Enquêtes Publiques, des Activités Foncières et Industrielles – Boulevard de France – CS 10701 – 91010 EVRY cedex, un certificat constatant l'accomplissement de cette formalité.

En outre, dans les mêmes conditions de délai et de durée, le pétitionnaire devra procéder à l'affichage lisible et visible de la voie publique du même avis sur les lieux prévus pour la réalisation du projet, en respectant les modalités définies par l'arrêté ministériel du 24 avril 2012.

L'arrêté d'ouverture d'enquête, l'avis de l'autorité environnementale et le résumé non technique de l'étude d'impact seront mis en ligne sur le site internet des services de l'Etat en Essonne (www.essonne.gouv.fr – Rubrique Publications légales/Enquêtes publiques/Eau/Forages-Captages-Usines).

ARTICLE 3 :

Pendant la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier de demande d'autorisation comportant une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale, ainsi qu'un registre, préalablement ouvert, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront mis à la disposition du public :

- à la mairie de Vert-le-Grand, 7 Place de la Mairie, 91810 Vert-le-Grand, siège de l'enquête,
- et à la mairie de Leudeville, 10 Grande Rue, 91630 Leudeville.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du projet et consigner leurs observations, propositions et contre-propositions sur les registres d'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture :

- de la mairie de Vert-le-Grand :
 - les lundis, mardis et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
 - les jeudis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
 - les samedis de 8h30 à 12h00
 - fermeture au public les mercredis.
- et de la mairie de Leudeville :
 - les lundis de 8h15 à 12h00
 - les mardis, jeudis et vendredis de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h15
 - les mercredis et samedis de 8h30 à 12h00.

Les observations, propositions et contre-propositions du public pourront également être adressées au commissaire enquêteur par correspondance au siège de l'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public à la mairie de Vert-le-Grand, dans les meilleurs délais, et elles devront parvenir avant la date de clôture de l'enquête pour être annexées au registre d'enquête.

Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Toutes les informations relatives à ce dossier pourront être obtenues auprès du service Etudes de la Société VERMILION REP SAS, Tél. : 05.58.82.95.00.

*Tous les renseignements de communication de observations du public
à la date de clôture de l'enquête.*

ARTICLE 8 :

L'indemnisation du commissaire enquêteur (qui sera faite conformément à la réglementation en vigueur), ainsi que les frais d'affichage et d'insertion dans la presse sont à la charge de la société VERMILION REP SAS.

ARTICLE 9 :

Les maires des communes de Vert-le-Grand et Leudeville sont appelés à faire connaître leurs observations sur le dossier dans un délai maximal d'un mois à compter de la clôture de l'enquête publique.

ARTICLE 10 :

A l'issue de la procédure, le Préfet de l'Essonne prendra, par arrêté préfectoral, une décision d'autorisation ou de refus au titre de la demande présentée par la Société VERMILION REP SAS.

ARTICLE 11 :

Le Secrétaire Général de la préfecture,
Le Directeur Régional et Interdépartemental de l'Environnement et de l'Energie d'Ile-de-France,
Les Maires des communes de Vert-le-Grand et Leudeville,
Le Commissaire enquêteur,
L'exploitant, la Société VERMILION REP SAS,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont copie est transmise pour information à Madame la Sous-Préfète de Palaiseau.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général



David PHILOT

ISOFT DEVELOPPEMENT
S.A.R.L. au capital de 1 000 €
28 bis, rue Georges Clemenceau
91400 ORSAY
R.C.S. EVRY 788 425 098

Suivant procès-verbal du 30/06/2015, l'A.G.E. des associés a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée et de porter le capital social à 20 000 €, par incorporation de réserves et augmentation de la valeur nominale, ainsi que cela implique la création d'un être moral nouveau, et ce, rétroactivement à compter du 01/01/2015.

Andenne mention
Gérant : Hervé PERDRIX
Nouvelle mention
Président : Hervé PERDRIX 28 bis, rue Georges Clemenceau, 91400 ORSAY.
Nouvelle dénomination

ISOFT DEVELOPPEMENT S.A.S

IZYPRINT
S.A.R.L. au capital de 7 500 €
8, avenue Emile Aillaud
91350 GRIGNY
R.C.S. EVRY 519 412 647

Aux termes du P.V. de l'A.G.E. du 25/03/2015, il a été décidé de transformer la S.A.R.L. en S.A.S. à compter du 25/03/2015.

La dénomination de la société, son objet, son capital, sa durée et son siège social et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Cette transformation entraîne la Tin des mandats des dirigeants de la société sous son ancienne forme.

Sous la forme de S.A.S. ODACE GROUPE, S.A.R.L. au capital de 630 000 €, à l'avenue Emile Aillaud de GRIGNY (91350), 790 774 558 R.C.S. EVRY, représentée par Ludovic DUTECH et Olivier MOREL, ses cogérants, est désormais nommée aux fonctions de Président.

Sont nommés commissaires aux comptes :
Titulaire : FIDELIANE AUDIT, S.A.R.L. au capital de 100 000 €, 78, rue Paul Jozon à FONTAINEBLEAU (77300), 382 338 283 R.C.S. MELUN.
Suppléant : Cécile de SAINT MICHEL, 23, rue de Melun, 77240 SEINE-PORT.

SOCIETE CIVILE HENRI JARDIN

Société Civile
au capital de 3 120 440 €
Siège social
1, avenue Alain Fournier
91250 SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL
480 494 509 R.C.S. EVRY

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 décembre 2010 a décidé d'étendre, à compter du même jour, l'objet social aux activités suivantes : la prise de participation dans toute structure ou société quel que soit son objet social ; la conseil et les prestations en tous domaines aux structures dans lesquelles la société détient une participation.

El de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
R.C.S. : EVRY
- Pour avvis.

Changements de Régime Matrimonial

Notaires

A la requête de :
- Monsieur Michel Henri Lucien BUILLEAU, retraité, et Madame Maryse Danièle CHOUFOT, agricultrice, ses époux, demeurant ensemble à MORANGIS (91420), 8, rue du Général Leclerc.

Monsieur né à MORANGIS (91420), le 06 mars 1947, et Madame à BALLANCOURT-SUR-ESSONNE (91610), le 16 mai 1951.

Mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de BALLANCOURT-SUR-ESSONNE (91610), le 20 septembre 1975, ils ont fait l'objet de modification.

Ils ont été régulièrement remariés sous le régime matrimonial, aux termes d'un acte reçu par Maître Alexis HEUEL, Notaire Assesseur à LONGJumeau (91160), le 10 septembre 1975.

Ces derniers, usant de la faculté qui leur est accordée par l'article 1397 du Code de Civil, ont déclaré conjointement convenir d'aménager leur régime matrimonial en adoptant une clause de précatel en faveur du survivant des époux.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Maître Alexis HEUEL, Notaire à LONGJumeau, 10, place de Breiten.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement de leur régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
M. Alexis HEUEL, Notaire

Appels d'Offres

Notaires

COMMUNE DE SAINT-VRAIN (91770)

MARCHE A BONS DE COMMANDE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Nom et adresse de l'acheteur :
COMMUNE DE SAINT-VRAIN
13 Rue des Nobliets (91770)
Téléphone : 01.64.56.24.02
Télécoeur : 01.64.56.24.02
mail : compta@mairiesaintvrain91.fr

Objet :
Réfection et entretien de la voirie communale de 2015 à 2016

Lieu d'exécution : Sur l'emprise des espaces privés de la commune de SAINT-VRAIN.

Caractéristiques principales : Marché à bons de commande.

Renseignements complémentaires :
Négociation possible sur les prix et les prestations avec les 3 candidats ayant présenté les offres les plus avantageuses.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :
- Valeur technique de l'offre : 60 %
- Prix de la prestation : 40 %

Durée du marché : 36 mois maximum.
Date de début des prestations : A la date de notification au titulaire.
Date limite de réception des offres : 29 mai 2015 à 17h00.

Demande du Dossier de Consultation des Entreprises : A télécharger sur la plateforme «DEMATIS».

Date d'envoi de la présente publication : 30 avril 2015.

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Nom et adresse de l'acheteur :
COMMUNE DE SAINT-VRAIN
13 Rue des Nobliets (91770)
Téléphone : 01.64.56.24.02
Télécoeur : 01.64.56.24.02
mail : compta@mairiesaintvrain91.fr

Objet :
«Marché à procédure adaptée» (article 28 du Code des Marchés Publics).

Actualisation du schéma directeur d'assainissement

Lieu d'exécution : Commune de SAINT-VRAIN

Caractéristiques principales : Marché à procédure adaptée.

Renseignements complémentaires :
Négociation possible sur les prix et les prestations avec les 3 candidats ayant présenté les offres les plus avantageuses.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :
- Valeur technique de l'offre : 50 %
- Prix de la prestation : 35 %
- Délai d'exécution : 15 %

Date de début des prestations : 1^{er} juillet 2015.
Date limite de réception des offres : 29 mai 2015 à 17h00.

Demande du Dossier de Consultation des Entreprises : A télécharger sur la plateforme «DEMATIS».

Date d'envoi de la présente publication : 30 avril 2015.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX ENTRE REHARDE ET ECOLE

APPEL D'OFFRES à procédure adaptée

Objet du marché :
Programme de canalisation 2015

Le retrait du (D.C.E.) à l'initiative du Syndicat, pendant les horaires d'ouverture à partir du 04 mai 2015. Pour une

version papier, le soumissionnaire doit prévenir, 48 avant le retrait du dossier.

Le (D.C.E.) est disponible sous forme électronique à l'adresse suivante : administration.sier@orange.fr

Renseignements complémentaires :
SIEIC - 6, route de Ballancourt, 91700 ITTEVILLE
Téléphone : 01.64.93.72.00
Télécoeur : 01.64.93.72.00

Date limite de remise des offres :
Mercredi 20 mai 2015 à 12 h 00.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PREFECTURE DE L'ESSONNE
Bureau de Enquêtes Publiques, des Activités Foncières et Industrielles

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

INSERTION

Par arrêté n° 2015-PREF/DRC/L/BEP/AFIS/PL/275 du 17 avril 2015, le Préfet de l'Essonne a décidé de soumettre à enquête publique la demande présentée par la Société VERMILION REP S.A.S., dont le siège social est situé 1782 Route de Pontaux, 40160 PAREY-TIS-EN-BORN, en vue d'être autorisée à ouvrir des travaux d'exploitation de mines d'hydrocarbures liquides (réalisation de nouveaux forages sur les concessions de VERT-LE-GRAND et de la Croix-Blanche à partir des plateformes existantes VL64 et VL6 Centre).

Cette enquête se déroulera, en mairie de VERT-LE-GRAND et de LEUDEVILLE, du jeudi 21 mai 2015 au samedi 27 juin 2015 inclus.

L'arrêt d'ouverture d'enquête, l'avis de l'autorité environnementale et le résumé non technique de l'étude d'impact seront mis en ligne sur le site internet des services de l'Etat en Essonne (www.essonne.fr) ; Réseau Publications légales/Enquêtes publiques/Eaux Forages/Captages/Usines).

Toutes les informations relatives à ce projet pourront être obtenues auprès du service études de la Société VERMILION REP S.A.S. (Tél. : 05.58.82.35.00).

Pendant la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier de demande d'autorisation comportant une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale, ainsi qu'un registre, seront mis à la disposition du public :

- à la mairie de VERT-LE-GRAND, 7 Place de la Mairie, 91810 VERT-LE-GRAND, siège de l'enquête ;
- et à la mairie de LEUDEVILLE, 10 Grande Rue, 91630 LEUDEVILLE.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du projet et consignar leurs observations, propositions et contre-propositions sur les registres d'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture :

- de la mairie de Vert-le-Grand :
- les lundis, mardis et vendredis de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,
- les jeudis de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00,
- le samedi de 9h30 à 12h00 ;
- fermeture au public les mercredis.

- de la mairie de LEUDEVILLE :
- les lundis de 9h15 à 12h00,
- les mardis, jeudis et vendredis de 9h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h15,
- les mercredis et samedis de 9h30 à 12h00.

Les observations, propositions et contre-propositions du public pourront également être adressées au commissaire-enquêteur par correspondance au siège de l'enquête.

Le dossier pourra, en outre, être consulté sur rendez-vous à la Préfecture de l'Essonne auprès du Bureau des Enquêtes Publiques, des Activités Foncières et Industrielles. Tout-à-fait, obtenir communication du dossier d'enquête publique, auprès de ce bureau, dès la publication de l'arrêt d'ouverture d'enquête.

Par décision du Tribunal Administratif de VERSAILLES en date du 03 avril 2015, Monsieur Henri BERNARD a été désigné commissaire enquêteur titulaire. En cas d'empêchement, celui-ci sera remplacé par Monsieur Louis ROBIN qui a été désigné, comme commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public les jours et heures suivants :

1. jeudi 21 mai 2015 de 9h30 à 11h30 à la mairie de VERT-LE-GRAND ;
2. jeudi 21 mai 2015 de 14h15 à 17h15 à la mairie de LEUDEVILLE ;
3. samedi 06 juin 2015 de 9h00 à 12h00 à la mairie de VERT-LE-GRAND ;
4. mardi 9 juin 2015 de 14h00 à 17h00 à la mairie de LEUDEVILLE ;
5. jeudi 25 juin 2015 de 9h00 à 12h00 à la mairie de VERT-LE-GRAND ;
6. samedi 27 juin 2015 de 9h00 à 12h00 à la mairie de LEUDEVILLE.

Une copie du rapport et des conclusions de la commission enquêteur, sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête en mairies de VERT-LE-GRAND et de LEUDEVILLE, ainsi qu'à la Préfecture de l'Essonne, auprès du bureau des enquêtes publiques, des activités foncières et industrielles. Le rapport et les conclusions, seront également consultables sur le site internet des services de l'Etat en Essonne.

A l'issue de la procédure, le Préfet de l'Essonne prendra, par arrêté préfectoral, une décision d'autorisation ou de refus au titre de la demande présentée par la Société VERMILION REP S.A.S.

Cette enquête se déroulera, en mairie de VERT-LE-GRAND et de LEUDEVILLE, du jeudi 21 mai 2015 au samedi 27 juin 2015 inclus.

L'arrêt d'ouverture d'enquête, l'avis de l'autorité environnementale et le résumé non technique de l'étude d'impact seront mis en ligne sur le site internet des services de l'Etat en Essonne (www.essonne.fr) ; Réseau Publications légales/Enquêtes publiques/Eaux Forages/Captages/Usines).

Toutes les informations relatives à ce projet pourront être obtenues auprès du service études de la Société VERMILION REP S.A.S. (Tél. : 05.58.82.35.00).

Pendant la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier de demande d'autorisation comportant une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale, ainsi qu'un registre, seront mis à la disposition du public :

- à la mairie de VERT-LE-GRAND, 7 Place de la Mairie, 91810 VERT-LE-GRAND, siège de l'enquête ;
- et à la mairie de LEUDEVILLE, 10 Grande Rue, 91630 LEUDEVILLE.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du projet et consignar leurs observations, propositions et contre-propositions sur les registres d'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture :

- de la mairie de Vert-le-Grand :
- les lundis, mardis et vendredis de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,
- les jeudis de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00,
- le samedi de 9h30 à 12h00 ;
- fermeture au public les mercredis.

- de la mairie de LEUDEVILLE :
- les lundis de 9h15 à 12h00,
- les mardis, jeudis et vendredis de 9h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h15,
- les mercredis et samedis de 9h30 à 12h00.

Les observations, propositions et contre-propositions du public pourront également être adressées au commissaire-enquêteur par correspondance au siège de l'enquête.

Claire Mollignon
781.01.69.36.57.10

VILLE DE SOISY-SUR-SEINE
MAIRIE DE SOISY-SUR-SEINE

2^e INSERTION

Par arrêté n° 2015-76 du 1^{er} avril 2015, le maire de SOISY-SUR-SEINE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique préalable à la modification du P.L.U.

A cet effet, le Président du Tribunal Administratif a désigné M. REYNOUARD Commissaire enquêteur titulaire et M. PORTE Commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la Mairie du 27 avril 2015 à 14h00 au 28 mai 2015 inclus, aux heures habituelles d'ouverture.

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public lors des permanences en Mairie, aux Services Techniques :

- le lundi 27 avril 2015 de 14h00 à 17h30,
- le mardi 12 mai 2015 de 9h00 à 12h30,
- le vendredi 29 mai 2015 de 13h30 à 16h30.

Pendant l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et le consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête déposé en Mairie, ou les adresser avant la fin de l'enquête à :

M. le Commissaire enquêteur
MAIRIE DE SOISY-SUR-SEINE
Place du Général Leclerc
91450 SOISY-SUR-SEINE.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie aux jours et heures habituels.

Le Maire,
Jean-Baptiste ROUSSEAU

EXTRAITS de Jugement

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'EVRY

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE (procédures collectives)

Le Tribunal de Grande Instance d'EVRY a prononcé :

JUGEMENT NOIMMANT LES ORGANES DE LA PROCEDURE DU 16 AVRIL 2015
(complémentaire arrêt de la Cour d'Appel de PARIS du 24 MARS 2015)

Association VACANCES CITOYENNES
18, rue des Bruyères
91540 VAUGRISSEUSE

La date de cessation des paiements a été fixée au 09 juillet 2014.

Le Tribunal a désigné :
M^{me} Sophie RAFFIN, vice-président, en qualité de juge-commissaire ;
M^{me} Pascale HULLE-ERAUD, en qualité de mandataire judiciaire.

M^{me} MANCEL, en qualité d'administrateur avec mission d'assistance.

Les créanciers sont invités à produire leur titre de créance, entre les mains du mandataire judiciaire dans un délai de DEUX MOIS, à compter de la publication du BODACC du présent jugement.

Pour extrait certifié conforme par le Greffier.

Nous vous offrons la possibilité d'insérer vos annonces sur les départements :

- Paris (75)
- Seine-et-Marne (77)
- Yvelines (78)
- Hauts-de-Seine (92)
- Seine-Saint-Denis (93)
- Val-de-Marne (94)
- Val-d'Oise (95)
- Oise (60)

Et tous les autres départements

Tél. : 01.69.36.57.10 - Fax : 01.69.36.57.20 - Email : al@le-republicain.fr

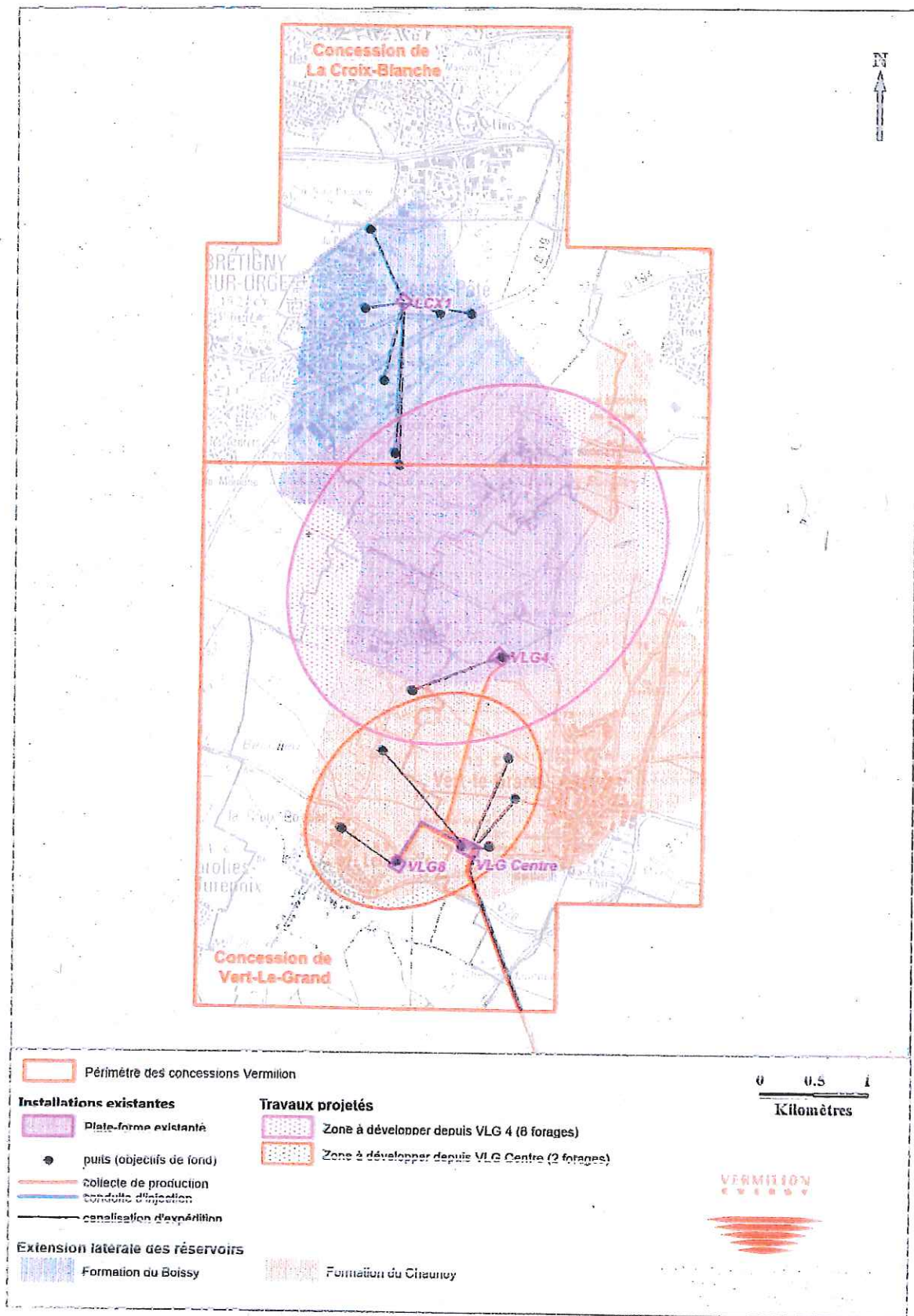


Figure 9 . Présentation des travaux projetés sur les concessions de Vert-Le-Grand et La Croix-Blanche

Orsay le 2 juin 2015

Monsieur Henri BERNARD
Commissaire enquêteur
4, allée Clément Marot
91400 ORSAY

à

Monsieur le Préfet de l'Essonne
Direction des Relations avec les
Collectives Locales
Bureau des Enquêtes Publiques, des
Activités Foncières et Industrielles
Boulevard de France
CS 10701 – 91010 EVRY CEDEX

A l'attention de

Objet : Organisation d'une réunion publique dans le cadre de l'enquête publique relative à la demande d'autorisation d'ouverture de travaux miniers sur les communes de Vert-Le-Grand et Leudeville déposée par la Société VERMILION REP S.A.S.

Références :

- Décision n° EI15000035/78 du 03/04/2015 du Président du Tribunal Administratif de Versailles.
- Articles L.123-13 et R.123-17 du Code de l'Environnement.
- Arrêté n° 2015 –PREF/DRCL/BEPAFI/SSPILL/275 du 17 avril 2015.

Madame,

Suite à mon courrier électronique du 28 mai 2015, vous informant de ma décision de tenir une réunion publique d'information et d'échange demandée suite aux nombreuses observations présentées dans les registres mis à la disposition du public dans les deux mairies concernées et au courrier adressé au commissaire enquêteur, je vous en précise ci-dessous, les modalités de mise en place, après concertation avec la Société VERMILION et les maires de VERT-LE-GRAND et de LEUDEVILLE.

Cette réunion se tiendra le jeudi 11 juin 2015 de 20h30 à 22h30 dans une salle mise disposition par le maire de Leudeville.

Outre les représentants de Vermilion, les maires de Vert-Le-Grand et de Leudeville et un géologue indépendant, je sollicite la participation de la Préfecture et de la DRIEE d'Ile-de-France – Service Eau, Sous-Sol.

la réunion que je présiderai, sera conduite selon un programme préétabli, en accord avec Vermilion avec la participation d'un spécialiste de la communication pour me permettre de la piloter plus aisément.

Afin que cette réunion se déroule dans les meilleures conditions et remplisse parfaitement son rôle des supports audiovisuels et des dispositifs de sonorisation sont prévus.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Dupont', written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the right.

PROGRAMME DE LA REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION ET D'ECHANGE DU 11 JUIN 2015

1 - ACCUEIL

2 – OBJECTIFS DE LA REUNION PUBLIQUE :

- Informer sur le dossier soumis à enquête.
- Echanger avec les participants selon un programme établi sur la base des observations déposées sur les registres.

3 - INTERVENANTS

➤ Société VERMILION :

Mr Darcy KERWIN : PDG/DG.
Me Pantxika ETCHEVERRY : Responsable études.
Mr. Chaker RADDADI : Géologue.

➤ DRIEE Ile-de-France :

Mr. Michel VAN-DEN-BOGAARD : Chef du Pôle Sous-Sol Ile de France.
Mr. Laurent OLIVE : Chef de l'Unité Territoriale de l'Essonne.

➤ Mr. Bruno VRIELYNCK : Géologue, Université Pierre et Marie Curie.

➤ Animation : Marie-Catherine BERNARD : Société Res Publica.

4 – L'ENQUETE PUBLIQUE.

- Le rôle du commissaire enquêteur, sa désignation, sa mission.
- L'organisation de l'enquête publique.

5 – LE DEROULE DE LA REUNION

➤ Dispositions générales :

- Les règles à observer.
- La restitution de la réunion : enregistrement radio et compte rendu.
- Autres modalités d'expression : mise à disposition des registres en fin de réunion.

➤ **Présentation par Vermilion des grandes lignes du projet.**

➤ **Echanges avec la salle :**

❖ **Observations d'ordre général :**

Inquiétudes relatives à l'exploration et l'exploitation des gaz et huiles de schistes.

❖ **l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique : les intitulés, le périmètre...**

- Demande de précisions sur les arrêtés de mutation des concessions.
- Délimitation restrictive du périmètre de l'enquête publique : par exemple, la commune de Plessis-Pâté, n'est pas prise en compte.
- Le libellé de l'article 1 manque de clarté.
- Seul le résumé non technique de l'étude d'impact est mis en ligne sur le site internet de la Préfecture.
- Impossibilité de déposer des observations par voie électronique.

❖ **Le projet et ses impacts :**

- Le volume du dossier ne permet pas d'en prendre facilement connaissance.
- La production des forages actuels est en fin de vie : pratiquement plus de pétrole conventionnel en Ile-de-France.
- Incertitude sur le nombre de nouveaux forages prévus.
- Les nuisances du projet et les impacts sur l'environnement sont importants :

Pollution des eaux souterraines et des sols.

Nuisances sonores.

Gestion des déchets.

Consommation d'eau.

Gestion de l'eau superficielle en cas de sinistre.

- Points techniques à préciser :

Etanchéité des forages.

Taille du déshuileur.

- Rentabilité financière du projet.

❖ **Fuite de la canalisation de transport entre VLG 8 et VLG Centre.**

❖ **Autres questions**

Orsay, le 15 juillet 2015

Henri BERNARD

Commissaire Enquêteur

4, allée Clément Marot

91400 ORSAY

06 08 61 44 00

henri-claude.bernard@orange.fr

Monsieur le Préfet de l'Essonne

Direction des Relations avec les
Collectivités Locales

Bureau des Enquêtes Publiques, des
Activités Foncières et Industrielles

PREFECTURE DE L'ESSONNE

Boulevard de France

CS 10701

91010 EVRY CEDEX

A l'attention de

Objet : Enquête publique relative à la demande d'autorisation d'ouverture de travaux d'exploitation de mines d'hydrocarbures miniers et d'hydrocarbures liquides présentée par la société VERMILION REP SAS.

Demande de report du délai de remise du rapport d'enquête publique.

Références : Arrêté n°2015-PREF/DRCL/BEPAFI/SSPILL/275 du 17 avril 2015.

Monsieur le Préfet,

L'enquête publique en référence s'est terminée le samedi 27 juin 2015.

Au cours de cette enquête, 189 observations et 14 courriers ont été recueillis ou reçus.

Compte tenu de sa complexité liée à la sensibilité du sujet, de l'organisation d'une réunion publique d'information qui s'est tenue le 11 juin 2015 et du nombre d'observations produites, conformément au Code de l'Environnement, articles L.123-15 et R.123-15, j'ai l'honneur, Monsieur le Préfet, de solliciter un report d'un mois maximum, du délai de remise du rapport et des conclusions de l'enquête.

En tout état de cause, et sous réserve que le responsable du projet me transmette son mémoire en réponse à la date prévue, je compte vous transmettre le rapport et les conclusions au plus tard le 27 août 2015.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

P.S. Adresse postale à compter du 15 juillet 2015

BERNARD Henri

1, rue des Merisiers

24660 COULOUNIEIX CHAMIERES

Tel : 05 53 08 02 03

06 08 61 44 00

Henri BERNARD
Commissaire enquêteur





PREFET DE L'ESSONNE

PREFECTURE

DIRECTION DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES
BUREAU DES ENQUETES PUBLIQUES,
DES ACTIVITES FONCIERES ET INDUSTRIELLES

Evry, le 20 JUL. 2015

NUMERO DE LA DECISION
DEL 1010012400
FAS. 01001000
DEL 1010012400
NUMERO DE LA DECISION
DEL 1010012400

n°
15 0866

Monsieur,

Par décision n° E15000035/78 du Tribunal administratif de Versailles en date du 3 avril 2015, vous avez été désigné pour conduire l'enquête publique relative à la demande présentée par la Société **VERMILION REP SAS**, située 1762 Route de Pontenx, 40160 Parentis-en-Born, en vue d'être autorisée à ouvrir des travaux d'exploitation de mines d'hydrocarbures liquides (réalisation de nouveaux forages sur les concessions de Vert-le-Grand et de la Croix-Blanche à partir des plates-formes existantes VLG4 et VLG Centre).

Cette enquête s'est déroulée du jeudi 21 mai 2015 au samedi 27 juin 2015 inclus.

Compte tenu des spécificités de cette enquête (sensibilité du sujet, organisation d'une réunion d'information le 11 juin 2015, nombre importants d'observations produites), vous avez présenté par courrier du 15 juillet 2015 une demande de report d'un mois maximum du délai de remise du rapport et des conclusions, en application des dispositions de l'article L.123-15 du code de l'environnement.

Après prise en compte de l'ensemble de ces éléments, je vous informe que je vous accorde le délai supplémentaire sollicité et vous demande de me remettre votre rapport et vos conclusions motivées au plus tard le 27 août 2015.

Je transmets, pour information, copie de ce courrier aux services de la DRIEE, au pétitionnaire et au Tribunal administratif de Versailles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Préfet et par délégation,
La Directrice des Relations avec les Collectivités Locales


Claire LAVOUE-DESDEVISES

Monsieur Henri BERNARD
1 Rue des Merisiers
24660 COULOUNIEIX CHAMIERES
et par courriel : henri-claude.bernard@orange.fr

Copie pour information à :
- DRIEE/PSS - M. GAY

**ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA DEMANDE
D'AUTORISATION D'OUVERTURE DE TRAVAUX
D'EXPLOITATION DE MINES D'HYDROCARBURES LIQUIDES
PRESENTEE PAR LA SOCIETE VERMILION REP SAS**

PROCES-VERBAL DE SYNTHESE DES OBSERVATIONS RECUEILLIES

Références :

- Décision n° E15000035/78 du 3 avril 2015 du Tribunal Administratif de Versailles désignant Monsieur Henri BERNARD en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Louis ROBIN en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
- Arrêté de la Préfecture de l'Essonne n° 2015-PREF/DRCL/BEPAFI/SSPILL/275 du 17 avril 2015 portant ouverture de l'enquête publique.

Demandeur : Société VERMILION REP SAS.

Durée de l'enquête : 38 jours consécutifs du jeudi 27 mai 2015 au samedi 27 juin 2015.

Communes concernées : Vert-Le-Grand (91810) siège de l'enquête et Leudeville (91630).

Documents mis à la disposition du public dans les mairies aux jours et heures habituels d'ouverture :

- La lettre du 7 janvier 2015, de M. Darcy KERWIN, Président Directeur Général de Vermilion REP SAS adressée à Monsieur le Préfet de l'Essonne pour présenter la demande.
- Un classeur intitulé : Demande d'autorisation d'ouverture de travaux d'exploitation de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux « Concession de Vert-le-Grand » « Concession de La Croix-Blanche » - VERMILION REP SAS, comprenant les pièces suivantes :
 - Pièce n° 1 : le résumé technique.
 - Pièce n° 2 : l'indication de la qualité en laquelle le dossier est présenté.
 - Pièce n°3 : le mémoire exposant les caractéristiques principales des travaux prévus avec les documents, plans et coupes nécessaires et lorsqu'il y a lieu, leur décomposition en tranches.
 - Pièce n° 4 : l'exposé relatif aux méthodes de recherches et d'exploitation envisagées.
 - Pièce n° 5 : l'étude d'impact définie à l'article R.122-3 du Code de l'Environnement valant document d'incidence sur la ressource en eau.
 - Pièce n° 6 : l'étude de dangers définie à l'article L.512-1 du Code de l'Environnement.

- Pièce n° 7 : un document indiquant à titre prévisionnel, en vue de l'application des dispositions de l'article L.163-2 et des articles L.174-1 à L.174-4 du Code Minier, les conditions de l'arrêt des travaux ainsi que l'estimation de son coût.
 - Pièce n° 8 : le document de sécurité et de santé prévu à l'article 28 dudit décret.
 - Une notice explicative des activités pétrolières.
 - Dix-sept annexes.
-
- Le rapport de la Police des Mines en date du 2 février 2015.
 - L'avis de l'Autorité Environnementale en date du 16 mars 2015.
 - Un registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire enquêteur, à l'ouverture de l'enquête.

Permanences du Commissaire-enquêteur :

Le commissaire-enquêteur s'est tenu à la disposition du public pour recevoir les observations faites sur le dossier, en mairies de Vert-Le-Grand et de Leudeville les jours et heures suivants :

- Le jeudi 21 mai 2015 de 8h30 à 11h30 à la mairie de Vert-Le-Grand.
- Le jeudi 28 mai 2015 de 14h15 à 17h15 à la mairie de Leudeville.
- Le samedi 6 juin 2015 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Vert-Le-Grand.
- Le mardi 9 juin 2015 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Leudeville.
- Le jeudi 25 juin 2015 de 16h00 à 19h00 à la mairie Vert-Le-Grand.
- Le samedi 27 juin 2015 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Leudeville.

Procès-verbal de synthèse

1 - Déroulement de l'enquête :

Une réunion publique d'information et d'échange a été organisée le 11 juin 2015 à Leudeville suite aux nombreuses demandes exprimées par le public au cours des deux premières permanences.

Les modalités d'organisation de cette réunion et le compte rendu seront présentés dans le rapport de l'enquête.

Compte tenu du nombre important de personnes qui se sont présentées en mairie de Vert-Le-Grand, quatre registres repérés 1/4, 2/4, 3/4 et 4/4, ont été ouverts et trois registres repérés 1/3, 2/3 et 3/3 ont été ouverts en mairie de Leudeville.

Les registres déposés en mairie de Leudeville ont été clos le samedi 27 juin 2015 par le commissaire enquêteur, à la fermeture des bureaux de la mairie.

Les registres de la mairie de Vert-Le-Grand ont été clos dans la matinée du lundi 29 juin 2015.

Les observations portées sur les registres de Vert-Le-Grand et de Leudeville ont été repérées par un numéro d'ordre chronologique,

Les courriers adressés au commissaire enquêteur ont été identifiés et répertoriés dans la partie réservée à cet effet dans les registres concernés.

Les registres seront transmis à la Préfecture avec le rapport d'enquête et les conclusions.

2 - Bilan comptable :

- Cette enquête a fait l'objet de 184 observations écrites sur les registres ou consignées sur des notes annexées.
 - 111 répertoriées sur les registres de Vert-Le-Grand.
 - 73 répertoriées sur les registres de Leudeville.
- 14 courriers ont été adressés au commissaire enquêteur:
 - 10 en mairie de Vert-Le-Grand.
 - 4 en mairie de Leudeville.
- Les observations ont été formulées par :
 - La secrétaire nationale d'EELV
 - 11 associations :
 - Collectif 91 – Non aux gaz de schiste.
 - Essonne Nature Environnement.
 - Attac Sud-Essonne.
 - Associations Départementales de Protection de la Nature et de l'Environnement.
 - Biodiversité 91.
 - La Norville Environnement.
 - Association Intercommunale Saint-Vrain Environnement.
 - Etrechy, Ensemble et Solidaires.
 - Les Hêtres Pourpres.
 - Qualité de Vie en Essonne.
 - Vert-le-Grand Nature Environnement.
 - Le Conseil Départemental du Val de Marne.
 - La Chambre d'Agriculture Interdépartementale Ile-de-France.
 - La communauté de communes Val Essonne.

- Le vice-président du conseil départemental du Val de Marne.
- Un conseiller départemental de Ris-Orangis.
- 5 maires des communes de : Lisses, Plessis-Pâté, Lardy, Janville, Bondoufle.
- 6 conseillers municipaux des communes de : Itteville (2), Saint-Michel-Sur-Orge, Ris Orangis, Evry, Lisses.
- L'extrait des délibérations du Conseil Municipal de Lisses.

Beaucoup d'observations sont détaillées sur des notes jointes.
Il est à noter qu'un certain nombre sont identiques.

- Des pétitions contre le projet ont été signées par 125 personnes.

3 - Synthèse des observations :

- **133 personnes s'opposent au projet tel que présenté.**
- **56 s'opposent à l'exploitation du gaz de schiste, si la réglementation venait à changer.**
- **3 se prononcent en faveur du projet avec réserves.**

Les observations produites, classées par thèmes, sont présentées dans les grilles de synthèse jointes.

Les points importants des thèmes sont repris ci-après :

A - DOSSIER :

1 – Financement du projet :

- Rentabilité économique du projet.
- A partir de quel cours du pétrole le projet deviendrait-il déficitaire ?
- Plan de financement du projet.
- Part du projet financée sur fonds propres de VERMILION REP SAS?
- Montant du projet 4 750 000 € au lieu de 41 200 000.

2 – Questions techniques

Thèmes récurrents invoqués :

- Le nombre total de forages prévus et la répartition par site.

- Les caractéristiques des puits déviés : origine, longueur, profondeur, coordonnées des cibles de fond.
- La surface au sol d'un forage.
- La durée moyenne d'un forage.
- Les produits, méthodes mécaniques utilisés pour forer les puits.
- Les différents types d'eaux issues des forages (ruissellement, etc.)
Le lieu de collecte des eaux de ruissellement issues des forages.
- La réalisation d'une analyse indépendante de l'eau environnante avant et après chaque opération de forage.
- Le devenir des boues de forage.
- Les caractéristiques des produits chimiques utilisés dans les fluides de forage : teneur, quantité, dangerosité etc.
- La dépollution des fluides de forage: opérateur, échéance.
- Utilisation des 3000 m³ d'eau consommée par forage : origine, mode de transport et débit par forage.
- Le contrôle de la quantité d'eau récupérée.
- La proportion d'eau récupérée.
- Les cuvelages :
 - Profondeur des cuvelages cimentés isolant les horizons aquifères.
 - Matériaux utilisés.
 - Organisme chargé de leur contrôle.
 - Profondeur des cuvelages de cimentation.
 - Méthode de contrôle de l'étanchéité des cuvelages.
 - Organisme de contrôle.
- Réalisation d'une étude de l'eau des nappes proches des lieux de forage.
- Schéma complet des canalisations de collecte des productions et injections ainsi que celui de la canalisation d'expédition des hydrocarbures (Voir figure 4 - P.J.4page 10/27).
- Les dispositions prises pour maîtriser les risques et les conséquences des argiles gonflantes classées en aléa moyen.
- Les dispositifs de protection en surface contre la dispersion des molécules volatiles aromatiques.
- le programme de vérification des pipe-lines de liaison inter-stations et vers Grandpuits et les moyens mis en œuvre pour le réaliser.
- Les dispositions prévues pour augmenter la capacité de récupération du réservoir (Enhanced Oil Recuperation – EOR).
- La composition et les volumes des fluides actuellement extraits dans chaque plateforme et leur évolution attendue.
- Les « stimulations » prévues.
- Le devenir des gaz extraits.
- La notion d'« hydrocarbures gazeux ».
- Le mode de dépollution des sites et leur réhabilitation en zone à vocation agricole.
- Glossaire des termes utilisés : puits, forages,...

B – IMPACTS DU PROJET :

- Définition de la notion de « faible intérêt écologique » utilisé pour qualifier les cultures et les prairies environnantes.
- Impact des remontées de fluides sur les cultures et les prairies.
- Conséquences de la stagnation de l'eau sur le sous- sol argileux.
- Dispositions prévues dans les plans d'urgence en cas de pollution dans la ZNIEFF de type 1 et 2 et de ZICO dans un rayon de 10 km autour de la concession.
- Nuisances sonores :
 - Durée moyenne d'un forage.
 - Trafics et types de véhicules utilisés pour :
 - La mise en place et le repli de l'appareil de forage.
 - Le transport des matériaux utilisés.
 - Itinéraires empruntés pour limiter les nuisances sonores au voisinage des habitations.
 - Etude acoustique : indiquer les horaires, la durée et les points de relevés.
 - Différences d'environnement sonore prises en compte.
 - Valeurs d'émergence pour la mise en oeuvre des forages.
 - Plages d'utilisation des appareils de forages.
- Mise en place d'un plan de gestion des déchets.
Développement du chapitre sur la qualité de l'air comme recommandé par l'ARS.
- Localisation des stations de relevé de l'air à proximité des communes concernées.
- L'appareil de forage est à considérer comme une source de pollution visuelle.
- Faire une évaluation en équivalent temps plein des entreprises locales envisagées.
- Estimation de l'impact sur le prix de l'immobilier.

C- ARRETE PREFECTORAL :

- Le périmètre de l'enquête publique ne prend pas en compte 9 villes impactées par le projet.
- Seul le résumé non technique est accessible sur le site internet de la préfecture.
- La rédaction de l'article 1 est confuse.

D – INFORMATION DU PUBLIC:

- Il est dénoncé un manque de concertation du public.
- Il est demandé l'organisation d'une réunion publique d'information.
- La publicité donnée à l'enquête est jugée insuffisante.
- Le dossier ne peut être consulté en ligne.
- Les observations ne peuvent être transmises par courrier électronique.

E – POINTS DIVERS :

- Il est demandé une consultation du public par voie référendaire.
- Le public doit être tenu informé de l'avancement des travaux.
- Les maires doivent être impliqués dans la réalisation du projet.
- Il est demandé l'annulation ou la suspension de l'enquête.

- La commune de Vert-Le Grand est déjà fortement impactée par des industries polluantes.
- Il est proposé la création d'un comité de suivi de site et au niveau local une structure de suivi complémentaire.

F- FUIITE DU 24 MAI 2015 :

- Il est demandé qu'un rapport soit établi et diffusé.
- Il est demandé que le système de sécurité soit examiné afin d'en rechercher les défaillances.
- Il est demandé d'attendre que le rapport soit établi avant que soit donné un avis sur l'enquête.

G – VERMILION :

- Il est demandé que Vermilion s'engage sur ses intentions concernant l'exploitation du gaz de schiste, si la législation venait à changer, sur les plates-formes VLG4 – VLG8 et VLG Centre.
- Les travaux prévus sont-ils des travaux de préparation à l'exploitation d'hydrocarbures non conventionnels (huile et gaz de schiste) ?
- Vermilion REP SAS est-elle une filiale de Vermilion Energy ?
- Vermilion Energy est-elle une société spécialisée dans l'exploitation du gaz de schiste ?
- Quelles sont les raisons qui conduisent Vermilion à prévoir la réalisation des 10 forages sur 10 ans, alors que la concession se termine en 2019 ?

H – GEOLOGUE :

La neutralité du géologue présent lors de la réunion publique est contestée.

I – COMMISSAIRE ENQUETEUR :

Les observations faites au commissaire enquêteur seront développées dans le rapport

4 - Observations du commissaire enquêteur :

1 – Sociétés Vermilion :

Présenter l'organisation fonctionnelle et juridique des diverses sociétés du groupe et en particulier entre Vermilion REP SAS et Vermilion Pyrénées SAS.

Préciser les arrêtés préfectoraux encadrant les travaux d'exploitation réalisés par Vermilion REP SAS, en tant qu'opérateur des concessions de Vert-Le-Grand et de la Croix-Blanche.

2 - Etanchéité des puits :

Préciser la méthode utilisée pour contrôler l'étanchéité des cuvelages cimentés à l'intérieur des puits, en vue de garantir d'une part l'isolation et l'étanchéité des couches géologiques et d'autre part l'étanchéité vis-à-vis du tubage.

Préciser les taux de fuite requis.

Quelle est la fréquence des contrôles en cours d'exploitation, par qui sont-ils réalisés ?

Quelles sont les méthodes prévues en cas de non-respect des critères ?

P.J : Grille de synthèse des observations portées sur les registres de Vert-Le-Grand :

E15000035/78 – GDS/VLG

Grille de synthèse des observations portées sur les registres de Leudeville

:E15000035/78 – GDS/LEU.

Fait le 5 juillet 2015

Révision du 8 juillet 2015

Le commissaire enquêteur
Henri BERNARD

po Thomas Chauvet

VERMILION REP SAS

1762, Route de Pontenx

40161 PARENTIS-EN-BORN CEDEX

Tél. 05 58 82 95 00 - Fax 05 58 82 95 82

Siret 410 964 837 00026 - APE 0610 Z

N° d'enregistrement TVA : FR 79 410 964 837

E15000035/78 – GDS/LEU

**GRILLE DE SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS, NOTES ET COURRIERS DE
LEUDEVILLE**

B-1 – REGISTRE N° 1/3

N°	OBSERVATIONS	THEME PRINCIPAL	THEME SECONDAIRE
1	M. LE PERSONNIC EVRY Demande réunion publique	Information du public	Réunion publique
2	Mme CAVIN MAROLLES Partage les arguments du n°1		
3	M. L. GEORGES LEUDEVILLE Opposition au projet Ses observations sont reprises et complétées dans un document annexé repère 46		
4	Mme COLOMBIE Conseillère municipale ITTEVILLE Opposition au projet Consultation du dossier en ligne Suspicion de futures exploitations de gaz de schiste par fracturation donc pollutions supplémentaires Extension des forages horizontaux Demande de réunion publique Demande d'étude d'impact indépendante Fuite du 24/05/2015 Information de tous les maires sur tout ce qui concerne le dossier Dévaluation de l'immobilier Etude d'impacts sur l'environnement dès la construction	Information du public Vermilion Dossier Information du public Dossier Fuite du 24 mai Divers Impact du projet Dossier	Consultation en ligne Gaz de schiste Zones de forage Réunion publique Etude d'impact Fuite Implication des maires Dépréciation immobilière Etude d'impact
5	M. Ph. PASCOT Collectif 91 « non au gaz de schiste » Opposition au projet		2

	<p>Dossier incomplet : impossibilité de connaître l'endroit exact des puits. Donc enquête caduque.</p> <p>Observations faites oralement :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Imprécisions sur le tracé des puits. -Composition chimique des fluides extraits. -Caractéristiques des produits injectés pour limiter la corrosion des tubages des puits. 	Dossier	Annulation de l'enquête
6	<p>Anonyme LEUDEVILLE</p> <p>Opposition au projet</p>		
7	<p>M & Mme BOURMAUD LARDY Mme PIETERS VERT LE PETIT</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Vérification des pipelines</p> <p>Lieux exacts des forages : 11 villes impactées/ 2 concernées par l'enquête</p> <p>Impact sur le climat</p> <p>Vert le Grand déjà bien pourvu en usines polluantes, pourquoi une supplémentaire</p> <p>Consultation par voie référendaire</p> <p>Pas d'emplois supplémentaires</p> <p>Apport de nuisances et pollution</p> <p>Impact sur l'environnement</p> <p>Surface au sol d'un forage</p> <p>Réhabilitation du site, vérification par qui ? Montant</p> <p>Eau : quantité par forage, dépollution, contrôles, surveillance, fréquence</p>	<p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Impact du projet</p> <p>Impact du projet</p> <p>Divers</p> <p>Dossier</p> <p>Impact du projet</p> <p>Impact du projet</p> <p>Dossier</p> <p>Impact du projet</p> <p>Dossier</p>	<p>Sécurité</p> <p>Direction des forages</p> <p>Climat</p> <p>Environnement</p> <p>Consultation référendaire Emploi</p> <p>Nuisances</p> <p>Environnement</p> <p>Précisions</p> <p>Réhabilitation du site</p> <p>Gestion de l'eau</p>

	<p>Direction des canalisations</p> <p>Récupération dans le réservoir EOR</p> <p>Etude sur l'eau des nappes environnant les lieux de forage avant exploitation</p> <p>Produits, méthodes mécaniques utilisées</p> <p>Fonction du géologue et lien avec des sociétés pétrolières</p> <p>Protection contre la dispersion des molécules volatiles aromatiques</p> <p>Information de la population</p> <p>Périmètre de l'enquête limité à deux communes</p>	<p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Géologue</p> <p>Dossier</p> <p>Arrêté préfectoral</p> <p>Arrêté préfectoral</p>	<p>Direction des forages</p> <p>Précisions</p> <p>Analyse eau</p> <p>Informations</p> <p>Neutralité Particules volatiles</p> <p>Publicité</p> <p>Périmètre</p>
8	<p>M. et Mme LACATON LEUDEVILLE</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Demande la suspension de l'enquête</p> <p>Santé publique</p> <p>Direction des forages contrôle et surveillance</p> <p>Enquêteur : légitimité, partialité, préavis pour la réunion publique, 1 retard à une permanence</p> <p>Vérification des pipelines</p> <p>Etude de l'eau des nappes avant exploitation</p> <p>Récupération dans le réservoir EOR</p> <p>Direction des canalisations</p>	<p>Divers</p> <p>Impact du projet</p> <p>Dossier</p> <p>Commissaire enquêteur</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p>	<p>Suspension de l'enquête</p> <p>Santé</p> <p>Sécurité du projet</p> <p>Impartialité</p> <p>Sécurité</p> <p>Analyse de l'eau</p> <p>Précisions</p> <p>Direction des canalisations Méthodes de forage</p>

Produit, méthode utilisée	Dossier	Particules volatiles
Protection contre la dispersion des molécules volatiles aromatiques		
10 forages sur 15 ans/ fin concession 2019	Arrêté préfectoral	Durée de la concession
Périmètre de l'enquête : 2 villes/11 concernées	Divers	Périmètre de l'enquête
Vert le Grand déjà bien pourvu en usines polluantes, pourquoi une supplémentaire ?	Impacts du projet	Ajout usine à VLG
Pas d'emplois supplémentaires	Impacts du projet	Emplois
Apport de nuisances et pollution	Impacts du projet	Environnement
Dépréciation immobilière	Impacts du projet	Dépréciation immobilière
Impact climatique	Dossier	Climat
Eau : origine, dépollution	Dossier	Gestion de l'eau
Fluide de forage : dangerosité et dépollution	Impacts du projet	Dangerosité des fluides de forages
Extension sur les terres agricoles	Dossier	Terres agricoles
Fuite de canalisation 24/05/2015 Entretien des réseaux et collectes : intégré au programme de 2009 jugé insuffisant	Accident 24/05/2015	Mise en cause du système de sécurité
Zone concernée par le projet, projet incomplet, canalisation de collecte ?	Dossier	Imprécisions
Argiles gonflantes : maîtrise des risques et pollution	Dossier	Sécurité du projet
Manque de concertation	Information du public	Concertation
Hydrocarbures « gazeux » : traitement		Gaz
Suspicion de projet d'exploitation future de gaz de schiste	Dossier	Gaz de schiste

		Vermilion	
9	<p>Mme Corinne CAVIN M. Franck CAVIN Mme Oriane CAVIN</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Etude d'impact et analyse de l'eau avant l'exploitation</p> <p>Périmètre de l'enquête</p> <p>Demande d'annulation de l'enquête tant qu'il n'y a pas de retour d'enquête sur l'accident du 24/05/2015</p> <p>Direction des forages</p> <p>Produits et méthodes utilisés</p> <p>Molécules volatiles aromatiques</p> <p>Eau : provenance, traitement</p> <p>Devenir des boues de forages</p> <p>Emprise sur les terres agricoles</p> <p>Zone concernée par le projet, projet incomplet, canalisation de collecte ?</p>	<p>Dossier</p> <p>Arrêté préfectoral</p> <p>Accident du 24/05/2015</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Impacts du projet</p> <p>Dossier</p>	<p>Analyse</p> <p>Périmètre de l'enquête</p> <p>Annulation de l'enquête</p> <p>Direction des forages</p> <p>Précisions</p> <p>Particules volatiles</p> <p>Gestion de l'eau</p> <p>Boues de forage</p> <p>Terres agricoles</p> <p>Imprécisions</p>
10	<p>M.MANCINI MAZEAU LEUDEVILLE</p> <p>Sans observation</p>	<p>néant</p>	<p>néant</p>
11	<p>Mme MIALANE LARDY</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Commissaire enquêteur : légitimité, rémunération ?</p>	<p>Commissaire enquêteur</p>	<p>Impartialité</p>

	Périmètre de l'enquête : Marolles en Hurepoix ? Fissuration de bâtiments suite à de grandes sécheresses. Prévention ?	Arrêté préfectoral Dossier	Périmètre de l'enquête Sécurité des installations
12	M. et Mme LE FLOCH LEUDEVILLE Opposition au projet Vérification des pipelines Demande la suspension de l'enquête Etude de l'eau des nappes avant exploitation Drains horizontaux Récupération dans le réservoir (Enhanced Recuperation - EOR) Produits, méthodes mécaniques utilisés Définition graphique des endroits de prolongation des forages Lieu de puisage de l'eau Protection en surface contre la dispersion des molécules aromatiques volatiles Pas de création d'emploi Devenir des boues de forage Eau consommée : lieu d'approvisionnement, recyclage, méthode de nettoyage, opérateur Eau environnante : analyse Produits chimiques des fluides de forage : quantité, dangerosité, ...	 Dossier Divers Dossier Dossier Dossier Dossier Dossier Précisions Dossier Dossier Dossier Dossier Dossier Dossier Dossier Dossier	 Sécurité des installations Suspension de l'enquête Analyse de l'eau Précisions Précisions Précisions Précisions Précisions Précisions Précisions Précisions Précisions Précisions Précisions Précisions Précisions

	<p>Système de sécurité des puits inefficace</p> <p>Insuffisances du programme de surveillance et de maintenance</p> <p>Imprécisions du tracé des canalisations de collecte et d'expédition</p> <p>Dispositions pour maîtriser les risques et les conséquences des argiles gonflantes</p> <p>Pas de concertation</p> <p>Tracé des forages dans le sous-sol : direction</p> <p>Contrôles mis en place</p> <p>Géologue non indépendant : financé par des pétroliers.</p> <p>Commissaire enquêteur : incompétence, est resté près de Vermilion lors de la réunion ENE du 11 juin, déclaration inappropriée sur le pétrole, signature du registre, retard à une permanence, information tardive de la réunion publique.</p>	<p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Information du public</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Géologue</p> <p>Commissaire enquêteur</p>	<p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p>
13	<p>M. Emmanuel BRUN Mme Christina PITTON- BRUN SAINTE GENEVIEVE DES BOIS</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Commissaire Enquêteur incompétent</p> <p>Géologue financé par des pétroliers</p> <p>Opposition au projet Annulation de l'enquête</p> <p>Réalisation de 10 forages sur 10 ans, alors</p>	<p>Géologue</p>	

	<p>que la concession se termine en 2019</p> <p>Seulement deux villes sont impactées sur les 11 concernées.</p>	<p>Dossier</p> <p>Arrêté</p>	<p>Durée de la concession</p> <p>Périmètre</p>
14	<p>Mme VALETTI M. Alain MAHE LEUDEVILLE</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Enquêteur : légitimité</p> <p>Réalisation de 10 forages sur 10 ans, alors que la concession se termine en 2019</p> <p>Impact sur le climat</p>	<p>Commissaire enquêteur</p> <p>Dossier</p> <p>Impacts du projet</p>	<p>Impartialité</p> <p>Durée de la concession</p> <p>Climat</p>
15	<p>M.et Mme BUONO AUVERS ST GEORGES</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Présentent au maire les raisons de son opposition au projet.</p>		
16	<p>Mme Danièle ADAM LARDY</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Périmètre de l'enquête : 2 villes/11 impactées</p> <p>Participation des énergies fossiles au réchauffement du climat</p> <p>Vert le Grand déjà bien pourvu en usines</p>	<p>Arrêté préfectoral</p> <p>Impacts du dossier</p> <p>Divers</p>	<p>Périmètre de l'enquête</p> <p>Environnement</p>

	<p>polluantes, pourquoi une supplémentaire</p> <p>Pas d'emplois supplémentaires Nuisances supplémentaires</p> <p>Surface au sol d'un forage</p> <p>Impacts sur la population</p> <p>Eau de forage : quantité, dépollution, vérification, fréquence</p> <p>Réhabilitation du site, coût payé par qui, vérification</p> <p>Fonction du géologue, lien avec des sociétés pétrolières</p> <p>Réalisation de 10 forages sur 10 ans, alors que la concession se termine en 2019</p> <p>Géologue légitimité, impartialité</p> <p>Publicité de l'enquête insuffisante</p>	<p>Impacts du projet</p> <p>Dossier</p> <p>Impacts du projet</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Géologue</p> <p>Dossier</p> <p>Géologue</p> <p>Arrêté</p>	<p>ajout usine à VLG</p> <p>Emplois Environnement</p> <p>Précisions</p> <p>Nuisances</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Durée de concession</p>
18	<p>M. DENIZET « La Norville Environnement » LA NORVILLE</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Prévention des fuites</p> <p>Etude de l'eau des nappes avant l'exploitation</p> <p>Présence de canalisations obliques ?</p> <p>Récupération dans le réservoir (Enhanced Recuperation - EOR)</p> <p>Produits et méthodes mécaniques utilisés</p> <p>Protection en surface contre la dispersion des molécules aromatiques volatiles</p> <p>Seules 2 villes concernées sur 11 impactées</p>	<p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Arrêté</p>	<p>Précisions</p> <p>Etude</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Périmètre</p>

	<p>Eau de forage : lieux d'approvisionnement, devenir, méthode de dépollution</p> <p>Devenir des boues de forage</p> <p>Analyse de l'eau environnante demandée</p> <p>Fluides de forage : dangerosité, composition, quantité</p>	<p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p>	<p>Précisions Gestion de l'eau</p> <p>Précisions</p> <p>Analyse</p> <p>Précisions</p>
19	<p>Mlle Muriel BERTHIER LEUDEVILLE</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Commissaire enquêteur : compétence</p> <p>Géologue légitimité, impartialité</p> <p>Réalisation de 10 forages en 10 ans alors que la concession se termine en 2019</p> <p>Seules deux villes sont impactées</p>	<p>Commissaire enquêteur</p> <p>Géologue</p> <p>Dossier</p> <p>Arrêté</p>	<p>Durée de la concession</p> <p>Périmètre</p>
20	<p>M. F. DE LA MOTTE ST VRAIN</p> <p>Opposition au projet</p>		

B-2 – REGISTRE n° 2/3

N°	OBSERVATIONS	THEME PRINCIPAL	THEME SECONDAIRE
22	<p>Mme KOLARSKI LEUDEVILLE</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Suspicion d'exploitation future de gaz de schiste</p> <p>Impact sur l'environnement</p>	<p>Vermillion</p> <p>Impacts du projet</p>	<p>Gaz de schiste</p> <p>environnement</p>
23	<p>M. DRAGAZ LEUDEVILLE</p> <p>Opposition au projet</p>	<p>néant</p>	<p>néant</p>
24	<p>M. Roland BARILLET Mme BARILLET Mme SIROTENKO Mme Géraldine BOURMAUD GIF SUR YVETTE</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Questions identiques au n° 16</p>		
25	<p>M. SANCHEZ</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Commissaire enquêteur : compétence</p> <p>Géologue légitimité, impartialité</p> <p>Durée : 20 forages sur 15 ans/fin concession 2019</p> <p>Périmètre du projet : 2</p>	<p>Commissaire enquêteur</p> <p>Géologue</p> <p>Divers</p>	<p>Impartialité</p> <p>Neutralité</p> <p>Durée concession</p> <p>Périmètre enquête</p>

	communes/11 impactées	Arrêté préfectoral	Périmètre
	Impact sur le climat	Impacts du projet	Climat
26	<p>Mme TISSIER CERNY Opposition au projet</p> <p>Impact sur l'environnement</p> <p>Annulation de l'enquête, tant que le retour d'enquête dur l'accident du 25/5/15 n'est pas diffusé. Système de sécurité défaillant</p> <p>Etude de l'eau avant le début de l'exploitation</p> <p>Produits utilisés cancérigènes (Vermilion les a déclarés sans danger lors de la réunion publique)</p> <p>Récupération dans le réservoir (Enhanced Recuperation - EOR)</p> <p>Produits et méthodes mécaniques utilisés</p> <p>Périmètre du projet : 2 communes/11 impactées</p> <p>Consultation du dossier par internet tardive</p> <p>Direction des forages non définis</p> <p>Eau : provenance, quantité, dépollution, par qui ?</p> <p>Boues de forage</p> <p>Emprise sur les terres agricoles : extension consécutive aux nouveaux forages ?</p>	<p>Impacts du projet</p> <p>Accident 24/5</p> <p>Divers</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Arrêté préfectoral</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Impacts du projet</p>	<p>Environnement</p> <p>Rapport non diffusé Annulation de l'enquête</p> <p>Gestion de l'eau</p> <p>Fluides de forage</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Périmètre</p> <p>Consultation du dossier</p> <p>Précisions</p> <p>Gestion de l'eau</p> <p>Boues de forage</p> <p>Terres agricoles</p>

	Zone concernée par le projet incomplet : canalisation de collecte ?	Dossier	Précisions
27	M. et Mme PIEDNOIR LEUDEVILLE Opposition au projet Questions identiques au n° 9		
28	Mme LEUCROUIZE Opposition au projet Impact sur l'environnement Commissaire enquêteur : neutralité !	Impacts du projet Commissaire enquêteur	Environnement
29	M. Mme PICQ LEUDEVILLE Opposition au projet Enquêteur : compétence neutralité Géologue : impartialité Durée : 20 forages sur 15 ans/fin concession 2019 Périmètre du projet : 2 communes/11 impactées Impact sur le climat	Commissaire enquêteur Géologue Divers Arrêté préfectoral Impacts du projet	Durée concession Périmètre Climat
2	Mme Yolande GILLIER MAROLLES EN HUREPOIX Opposition au projet Expose les raisons de son opposition : pas de prise en compte de l'impact du projet,	Impacts du projet	

	pollution de l'air, pathologies dues à la pollution, ...		
32	Mme BOCK MAROLLES EN HUREPOIX Opposition au projet Partage le point de vue présenté ci-dessus		
33	Mme Jacline ARLETTAZ Opposition au gaz ou huiles de schiste		
34	M. François ARLETTAZ Opposition au gaz ou huiles de schiste		
35	M. Claude PEPIN ETRECHY Opposition au projet Doute sur la réactivité de Vermilion suite à l'accident du 24/05/2015 qui a pollué les terres ensemencées Mise en question de la santé publique Gènes et nuisances présentées par le projet	Fuite du 24/05/2015 Impacts du projet Impacts sur l'environnement	Santé
36	M.LEBLOND RIS ORANGIS Opposition au projet Questions identiques au n° 30		
37	Mme Françoise FABREGES M. Gilles FABREGES LEUDEVILLE Opposition au projet		

	<p>Aucune garantie que les forages profonds ne nuisent pas à la vie, à l'environnement, au climat</p> <p>Pollution</p> <p>Pas de réelle compétence scientifique de Vermilion : réponses évasives lors de la réunion publique</p> <p>Demande une large consultation du public par référendum, par exemple</p>	<p>Vermilion</p> <p>Vermilion</p> <p>Consultation</p>	<p>Voie référendaire</p>
38	<p>M. Raphaël HONRADO Mme Elise RAVINET LEUDEVILLE</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Il ne présente ni intérêt économique, ni écologique.</p>	<p>Dossier</p> <p>Impacts sur l'environnement</p>	<p>Rentabilité du projet</p>
39	<p>Mme Géraldine GARDES LEUDEVILLE</p> <p>Opposition au gaz de schiste</p> <p>Opposition à l'exploitation du gaz de schiste</p> <p>Pas de garanties de sureté des installations</p> <p>Impact sur l'environnement</p>	<p>Sureté des installations</p> <p>Impacts sur l'environnement</p>	
40	<p>M. Philippe BESSINES STE GENEVIEVE DES BOIS</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Inquiétudes sur les nouveaux forages</p> <p>Toxicité des produits utilisés pour les forages</p>	<p>Dossier</p> <p>Impacts sur l'environnement</p>	<p>Dangerosité des fluides de forage</p>

	<p>Nuisances sonores</p> <p>Risques pour la santé</p> <p>Dévalorisation des biens immobiliers</p>	<p>Impacts sur l'environnement</p> <p>Impacts du projet</p> <p>Impacts du projet</p>	<p>Nuisance sonores</p> <p>Santé</p> <p>Dépréciation de l'immobilier</p>
41	<p>Pétition signée par 6 personnes de MENNECY et RIS ORANGIS</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Le dossier ne répond pas aux principales questions de santé publique</p> <p>Il ne donne aucune garantie ni précision sur la direction des forages obliques</p>	<p>Impacts du projet</p> <p>dossier</p>	<p>Santé</p> <p>Précisions</p>
42	<p>ANONYME</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Impact sur le sous-sol</p> <p>Eau de forage: provenance et composition des produits chimiques contenus</p> <p>Analyse de l'eau environnante par une société indépendante nécessaire avant le début de l'exploitation</p> <p>Impartialité de Vermilion : étude d'impact présentée dans le dossier a été réalisée par cette société.</p> <p>Municipalité, n'a pas informé les habitants des risques</p> <p>Vermilion : combien quelle</p>	<p>Impacts du projet</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Information du public</p>	<p>Environnement</p> <p>Gestion de l'eau Dangerosité des fluides de forages</p> <p>Analyse</p> <p>Etude d'impact</p>

	<p>somme a été versée à la commune ? Couvrirait-elle les frais de réhabilitation du site ?</p> <p>Résultats de l'enquête consécutive à l'accident du 25/4/15 ne sont toujours pas publiés par Vermilion</p> <p>Demande à la Municipalité de donner un avis défavorable</p>	<p>Dossier</p> <p>Accident du 24/5/15</p> <p>Divers</p>	<p>Redevances</p> <p>Rapport non diffusé</p> <p>Implication des maires</p>
43	<p>M.MARET LEUDEVILLE</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Quel l'impact sur l'environnement depuis le début des forages ?</p> <p>Une étude a-t-elle faite pour mesurer l'impact sur l'environnement des premiers forages ?</p> <p>Qualité actuelle de la nappe phréatique.</p>	<p>Vermilion</p> <p>Impact sur l'environnement</p> <p>Dossier</p>	<p>Impact sur l'environnement</p> <p>Etude</p> <p>Précisions</p>
44	<p>Pétition signée par 244 personnes</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Pétition indique à la pétition n° 41</p>		

45	<p>Pétition signée par 99 personnes</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Reprend les mêmes thèmes génériques d'opposition au projet</p>		
46	<p>Mme Valérie GEORGES M. Ludovic GEORGES Leudeville</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Lien entre Vermilion REP et Vermilion Energy spécialisée dans l'exploitation du gaz de schiste.</p> <p>Le modèle économique de Vermilion REP est-il viable avec un cours à 65 dollars ? A partir de quel cours le modèle devient-il déficitaire ? Quel est le retour sur investissement ? Quel est le plan de financement ? Quelle est la part sur fonds propres ? Quel sera le rendement des nouveaux puits ?</p> <p>Pourquoi seules 2 communes sont concernées par l'enquête alors que 11 sont impactées ? Réalisation de l'affichage sur les 11 communes Des réunions publiques ont-elles été tenues dans chacune ?</p> <p>Nombre de forages donné à titre indicatif</p> <p>Définition du terme « faible intérêt écologique » utilisé pour</p>	<p>Vermilion</p> <p>Dossier</p> <p>Arrêté</p> <p>Arrêté</p> <p>Information du publique</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p>	<p>Gaz de schiste</p> <p>Rentabilité du projet</p> <p>Périmètre</p> <p>Affichage</p> <p>Réunion publique</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p>

qualifier les nombreuses prairies ou cultures		
Préciser les éventuelles remontées (fluides, etc.) vers les cultures et prairies	Dossier	Précisions
Protection de la faune et de la flore	Impacts du projet	Précisions Faune et flore
Impact de la stagnation d'eau sur les sols argileux	Dossier	Précisions
Dispositifs prévus pour protéger les oiseaux dans les plans d'urgence en cas de pollution	Impacts du projet	
Préciser l'ensemble des distances entre les plates-formes de VLG 4, VLG 8, VLG Centre et les 11 communes concernées	Dossier	Précisions
Utilisation de l'eau des forages : contrôle de la quantité, débit, proportion récupérée, moyens.	Impacts du projet	Qualité de l'eau
L'eau sera-t-elle définitivement non potable ?	Impacts du projet	Précisions
Cuvelage : profondeur, matériaux utilisés, organisme de contrôle	Dossier	Précisions
Définir l'ensemble des termes (puits, forages etc.)	Dossier	Lexique
Durée moyenne d'un forage	Dossier	Précisions
Estimation du nombre de mise en œuvre de l'appareil de forage	Dossier	Précisions
Préciser le type de camions, leurs fonctions respectives, le trafic routier correspondant	Dossier	Trafic
Préciser les différents itinéraires pour les différents sites	Dossier	Itinéraires

Préciser les éléments de l'étude acoustique : horaires de réalisation, durée, points de relevé	Dossier	Etude acoustique
Prise en compte des différences d'environnement sonore entre les diverses plates-formes	Dossier	Etude acoustique
Préciser si les valeurs d'émergences peuvent relevées	Dossier	Etude acoustique
Préciser les plages horaires d'utilisation des appareils de forage	Dossier	Etude acoustique
Indiquer la date de rédaction du plan de gestion des déchets et son contenu	Dossier	Déchets
Comptez-vous développer le dossier sur la qualité de l'air comme le souhaite l'ARS	Dossier	Qualité de l'air
Quels sont les points de relevé de la qualité de l'air à proximité des plates-formes	Dossier	Qualité de l'air
L'appareil de forage devrait être considéré comme une pollution visuelle	Impacts du projet	Pollution visuelle
Durée cumulée de l'ensemble des forages, répartition en fonction des différentes plates-formes	Dossier	Précisions
La gestion de la pollution consécutive à la fuite du 24/05/2015 est-elle inscrite dans un plan d'urgence ? Délai de mise en œuvre de ce plan ? Date de consultation du rapport d'enquête de Vermilion sur la	Fuite du 24/5/2015	Plan d'urgence

<p>pollution suite à la fuite</p> <p>Ces travaux sont-ils des travaux de préparation à l'exploitation d'hydrocarbures non conventionnels. Si la législation évolue, préciser si Vermilion utilisera la fracturation hydraulique sur les plates-formes concernées</p>	Dossier	Rapport Gaz de schiste
<p>Aucune de projection de création d'emplois locaux Fournir une évaluation en équivalent temps plein pour les entreprises locales</p>	Dossier	Emploi
<p>Devenir des boues de forage</p> <p>Préciser les caractéristiques des produits chimiques des fluides de forage : teneur, quantité, dangerosité etc.</p>	Dossier Dossier	Précisions Précisions
<p>Dépollution des fluides de forage : comment, par qui, à quelle échéance</p>	Dossier	Précisions
<p>Prise en compte de l'impact sur le prix de l'immobilier Une provision comptable a-t-elle été envisagée ?</p>	Impact du dossier	Dépréciation de l'immobilier
<p>Est-il logique d'utiliser de l'eau potable (30 millions de litres) pour les forages ?</p>	Dossier	Eau potable
<p>Préciser le programme de vérification des pipelines de liaison inter stations et vers Grandpuits, et les moyens mis en œuvre pour prévenir les fuites</p>	Dossier	Maintenance
<p>Réaliser une étude sur l'eau des nappes proches des lieux de forage avant exploitation</p>		

Existe-t-il des canalisations obliques, sur quelle extension et dans quelle direction ?	Dossier	Etude
Développement de la récupération dans le réservoir EOR	Dossier	Précisions
Quels sont les produits et les méthodes mécaniques utilisées ?	Dossier	Précisions
Dispositions prévues en surface prévues contre la dispersion des molécules volatiles aromatiques ?	Dossier	Précisions
Quelles sont les modifications prévues sur le système de sécurité des puits (télésurveillance) pour que l'accident du 24/05/2015 puisse être mieux géré à l'avenir ?	Dossier	Télésurveillance Sécurité
Pourquoi rendre un avis sur les 10 nouveaux forages sans attendre le rapport d'enquête ?		
Schéma tronqué (page 22) des canalisations de collecte, d'injection et de la canalisation d'expédition	Divers	Précisions
Dispositions prises pour maîtriser les risques et les conséquences des argiles gonflables recensées dans le secteur classé en aléas moyens	Dossier	Précisions
Préciser la notion d'«hydrocarbures gazeux »	Dossier	Précisions
Que deviennent les gaz après extraction		
Comment seront-ils exploités les gaz	Dossier	Lexique
Devenir des hydrocarbures	Dossier	Gaz

	gazeux	Dossier	Gaz
		Dossier	Gaz
47	Pétition « non au gaz et huiles de schistes » signée par 47 personnes. Opposition au gaz de schiste		

B-3 - REGISTRE n° 3/3

N°	OBSERVATIONS	THEME PRINCIPAL	THEME SECONDAIRE
48	<p>M. et Mme HADID LEUDEVILLE</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Pollution chimique</p> <p>Dépréciation de la valeur des biens immobiliers</p> <p>Importante circulation de camions</p>	<p>Impacts du projet</p> <p>Impacts du projet</p> <p>Impacts du projet</p>	<p>Environnement</p> <p>Dépréciation de l'immobilier</p> <p>Nuisances sonores</p>
49	<p>M. et Mme TILLIARD LEUDEVILLE</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Impact sur l'environnement, sous-sol</p> <p>Projet inutile</p>	<p>Impacts du projet</p>	<p>Environnement</p>
50	<p>M. et Mme ESCRIVA LEUDEVILLE</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Consultation référendaire</p> <p>Impact sur l'environnement, climat, faune et flore</p>	<p>Divers</p> <p>Impacts du projet</p>	<p>Consultation référendaire</p> <p>Environnement Climat, Faune et flore</p>

	Emprise au sol des forages 2 communes dans le périmètre pour 11 communes impactées.	Dossier Arrêté préfectoral	Zones de forage Périmètre de l'enquête
51	Mme ARSON JANVILLE- SUR- JUINE Opposition au projet Périmètre de l'enquête 2 communes/ 11 communes Impactées Manque de lisibilité des plans Consultation référendaire Vert le Grand déjà bien pourvu en usines polluantes, pourquoi une supplémentaire Pas d'emplois supplémentaires Apport de nuisances et pollution Impact sur l'environnement : climat, faune et flore Emprise au sol des forages Eau : provenance, dépollution, comment, par qui ? Réhabilitation du site : qui, coût, vérification, quels moyens alloués, qui paie ? Géologue : légitimité, neutralité ? Publicité de l'enquête insuffisante	Arrêté préfectoral Dossier Divers Impacts du projet Dossier Impacts du projet Dossier Dossier Dossier Géologue Information du public	Périmètre de l'enquête Précisions Consultation référendaire Ajout usine Emplois Climat Faune et flore terres agricoles Précisions Gestion de l'eau Réhabilitation du site Publicité
52	Mme MARET « gaz et huile de schiste : NON MERCI » Opposition au projet et à l'exploitation de gaz de schiste		

	<p>Opposition à toute exploitation d'hydrocarbures dont l'extraction nécessite de fracturer, stimuler ou fissurer la roche.</p> <p>Importante consommation d'eau</p> <p>Suspicion que Vermilion ne participera pas à la réhabilitation du site.</p>	<p>Vermilion</p> <p>Dossier</p>	<p>Gaz de schiste</p> <p>Réhabilitation</p>
53	<p>Mme Caroline NEAU LEUDEVILLE</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Quelles les intentions réelles de Vermilion, un des premiers producteurs de schiste canadiens : exploitation future de gaz de schiste) ?</p> <p>Intention de Vermilion d'être opérationnelle en cas de changement de la législation</p> <p>Le dossier présente des imprécisions quant au nombre de forages et des zones concernées</p> <p>Doute sur la rentabilité du projet</p> <p>Le projet présente de forts risques écologiques</p> <p>Lieu de provenance de l'eau des forages</p> <p>Pas d'analyse de l'eau environnante</p> <p>Caractéristiques des produits chimiques de l'eau de forage : teneur, dangerosité</p> <p>Tracé des canalisations de collecte, de production, d'injection, d'expédition.</p> <p>Dispositions prises pour maîtriser les risques et conséquences des argiles gonflantes</p> <p>Gestion inopérante des risques en cas d'accident : ex fuite du 24/052015</p>	<p>Vermilion</p> <p>Vermilion</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Impacts du projet</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Fuite du 24/5/2015 Dossier</p>	<p>Gaz de schiste</p> <p>Précisions</p> <p>Rentabilité</p> <p>Risques</p> <p>Eau de forage</p> <p>Analyse</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Fuite Surveillance /sécuri</p>

	<p>Peu d'efficacité des systèmes de télésurveillance</p> <p>Imprécisions des retombées économiques et l'emploi, des redevances pour Leudeville</p> <p>Information tardive de la tenue de la réunion publique</p> <p>Défaillances de l'enquête : deux communes concernées alors que 11 communes sont impactées</p>	<p>Dossier</p> <p>Réunion publique</p> <p>Arrêté préfectoral</p>	<p>té</p> <p>Impacts économiques</p> <p>Périmètre de l'enquête</p>
54	<p>Mme Joëlle BUSCHIAZZO LEUDEVILLE</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Enquêteur : compétence</p> <p>Indépendance du géologue</p> <p>10 forages prévus sur 15 ans alors que concession se termine en 2019</p> <p>Périmètre de l'enquête : 2 communes/11 impactées</p> <p>Impact sur l'environnement (climat)</p>	<p>Commissaire enquêteur</p> <p>Géologue</p> <p>Divers</p> <p>Arrêté préfectoral</p> <p>Impacts du projet</p>	<p>Durée de la concession</p> <p>Périmètre de l'enquête</p> <p>environnement</p>
55	<p>« Agriculture et territoires » Chambre d'Agriculture Interdépartementale Ile-de-France M. HILLAIRE Président</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Emprise sur les terres agricoles : s'ajoute à celle déjà subies.</p> <p>Indemnisation pour perte de récolte (chaleur dégagée par les pipelines) :</p>	<p>Impacts du projet</p> <p>Impacts du projet</p>	<p>Terres agricoles</p> <p>Indemnisation pour perte de</p>

	toujours en attente Nécessité de réduire la consommation d'eau	Impacts du projet	récolte
56	M. et Mme FERREIRA LEUDEVILLE Opposition au projet Impact sur l'environnement et les paysages (techniques utilisées, pollution chimique, climat) Projet néfaste pour l'environnement Suspicion d'une exploitation future de gaz de schiste	Impact du projet Impact sur l'environnement Vermilion	Environnement Climat
57	M. TOUBOULIC Mlle GIPTEAU Opposition au projet Opposition à l'exploitation du gaz de schiste	Vermilion	Gaz de schiste
58	Mme PETIT Opposition au projet Demande que l'étude d'impact soit faite par un expert de l'environnement indépendant Risques de pollution des nappes phréatiques Accident du 25/5/15 : les résultats de l'enquête n'ont pas encore été publiés Suspicion de d'exploitation future de gaz de schiste au-delà de 2019.	Dossier Impacts sur l'environnement Fuite du 24/05/15 Vermilion	Etude d'impact Rapport non diffusé Gaz de schiste
60	M. LOUDIERE		

	<p>Opposition au projet Opposition au gaz de schiste</p> <p>Positionnement fluctuant de Vermilion Quels recours contre ces procédés d'exploitation ?</p> <p>Vives inquiétudes des impacts sur l'environnement</p>	<p>Vermilion</p> <p>Impacts du projet</p>	<p>Gaz de schiste</p> <p>Environnement</p>
61	<p>Mme Marie-Paule MAUDUIT M. Dominique LOUDIERE M. Jean-Michel BUCHEL M. François PETIT-JEAN Conseillers municipaux « Lisses à venir »</p> <p>Opposition au projet :</p> <p>Opposé au développement de l'activité de Vermilion, potentiellement polluante</p> <p>Vert le Grand en limite de Lisses déjà bien pourvu en usines polluantes.</p> <p>Rappel de l'accident du 24/05/2015</p> <p>Suspicion d'exploitation future de gaz de schiste en cas de modification de la législation (Cf. déclaration de Vermilion)</p> <p>Périmètre de l'enquête : 2 communes/11 impactées</p> <p>Direction des forages</p> <p>Eau : provenance</p> <p>Boues de forage</p> <p>Impact sur l'environnement (climat</p>	<p>Impacts du projet</p> <p>Fuite du 24/5/15</p> <p>Vermilion</p> <p>Arrêté préfectoral</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Impacts du projet</p>	<p>Ajout d'une usine</p> <p>Mise en cause du système de sécurité</p> <p>Gaz de schiste</p> <p>Périmètre de l'enquête</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Climat</p>
62	<p>M. et Mme GERMAIN LISSES</p> <p>Opposition au projet</p>		

	<p>Périmètre de l'enquête : Lisses limitrophe</p> <p>Impacts sur l'environnement</p> <p>Eau : étude préalable aux travaux</p> <p>Direction des forages obliques</p> <p>Méthodes mécaniques utilisées</p> <p>Dispersion des molécules volatiles aromatisées.</p>	<p>Arrêté préfectoral</p> <p>Impacts du projet</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p>	<p>Périmètre de l'enquête</p> <p>Environnement</p> <p>Gestion de l'eau</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Particules volatiles</p>
63	<p>M. Gérard et Mme Fabienne BIREBENT</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Observations identiques aux observations formulées par le n° 61</p>		
64	<p>M. DILASSEUR LEUDEVILLE</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Commentaires sur le comportement des opposants au gaz de schiste lors de la réunion publique :</p> <p>Il considère avoir assisté à une réunion pré-électorale d'un groupe d'écologistes enflammés procédant à un « matraquage organisé par des « Canadiens de Vermilion » et par des intervenants extérieurs à Leudeville, visiblement membres d'une association « non au gaz de schiste ».</p> <p>-Les forages d'ltteville sont-ils actuellement en production ?</p> <p>-Accident du 24/05/15 : connaît-on la raison de la rupture de la canalisation ? Nature des canalisations. Qu'est-il envisagé pour éviter ce risque ? Quelles sont les dispositions prises pour le franchissement de des routes ?</p>	<p>Réunion publique Du 11 juin 2015</p> <p>Vermilion</p> <p>Fuite du 24/05/2015</p>	<p>Précisions</p> <p>Mise en cause du système de sécurité</p>

	<p>-Situation du site et eaux pluviales (voir pan joint) : Le pétrole pompé étant relativement plus fluide puisque chargé d'eau, il existe donc un risque de pollution en cas de fuite important dans cette zone.</p> <p>-Conduite de refoulement des eaux pluviales du site VLG : Quelles sont les précautions prises pour éviter une fuite incontrôlée susceptible de polluer cette conduite ou sa tranchée ?</p> <p>-Arrivée d'un nouvel exploitant et de nouveaux forages : N'est- pas possible de les réaliser sur la plate-forme de Leudeville (longueur de forage moins importante) ?.</p>	Dossier	Qualité de l'eau
		Dossier	Précisions
		Dossier	Contreproposition à examiner.
65	<p>M. et Mme BROSSARD LEUDEVILLE</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Législation actuelle sur le gaz de schiste ...</p> <p>Réunion publique du 11/6 : réponses peu satisfaisantes</p> <p>Impact sur l'environnement</p> <p>Accident du 24/5/15 : mal maîtrisé</p>	<p>Vermilion</p> <p>Information du public</p> <p>Impacts du projet</p> <p>Fuite du 24/05/2015</p>	<p>Gaz de schiste</p> <p>Réunion publique</p> <p>Environnement</p> <p>Mise en cause du système de sécurité</p>
66	<p>M. et Mme DUBOIS LEUDEVILLE</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Impact sur l'environnement des forages et de l'exploitation. Impact sur le sous-sol selon ses caractéristiques géologiques.</p> <p>Accident du 24/5/15 : mesures prises pour</p>	<p>Impacts du projet</p> <p>Fuite du</p>	<p>Environnement</p> <p>Mise en cause du</p>

	<p>l'éviter à l'avenir ? Expertise par un organisme indépendant des risques de fuite liés aux techniques de forages et aux canalisations Publier cette étude.</p> <p>Engagement écrit de Vermilion à ne jamais exploiter les gaz de schiste.</p>	<p>24/05/2015</p> <p>Dossier</p> <p>Vermilion</p>	<p>système de sécurité</p> <p>Expertise</p>
67	<p>Mlle Nathalie BAKLOUL LEUDEVILLE</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Pas d'information sûre sur la santé publique</p> <p>Manque d'information pour l'avenir de Leudeville.</p>	<p>Impacts sur le projet</p> <p>Impacts sur le projet</p>	<p>Santé publique</p> <p>Qualité de vie</p>
69	<p>M. Hubert ANQUETIN BRETIGNY SUR ORGE</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Dossier d'enquête déposé dans 2 communes sur 11 impactées.</p> <p>Prélèvements d'eau (page 19) : localisation, quantité.</p> <p>Localisation des décanteurs.</p> <p>Contenu des déchets (page 20)</p> <p>Volume des gaz produits</p> <p>Fournir des explications ou légendes pour la compréhension des colonnes E, D, C, B, A pages 27/28 du résumé non technique</p> <p>Doutes sur les méthodes et moyens d'intervention suite à l'accident de fin mai.</p> <p>Comment sont traitées et évacuées les eaux du bac décanteur déshuileur</p>	<p>Arrêté</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Impacts sur l'environnement</p> <p>Dossier</p> <p>Fuite du 25/05/2015</p> <p>Dossier</p>	<p>Périmètre de l'enquête</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Gaz</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p>

	Vérification de l'étanchéité du ciment d'isolation du forage.	Dossier	Précisions
	Composition du fluide de forage.	Dossier	Précisions
	Pourquoi utiliser de l'eau potable (3000m3) pour ensuite la polluer ?	Dossier	Précisions
	Deux estimations pour le coût des installations : 4,75 MK euros et 41,2 MK euros.	Dossier	Précisions
	L'estimation de la population, du trafic routier, des volumes d'eau prélevés ne sont pas récents.	Dossier	Précisions
	La référence pour la qualité de l'air est celle de la station des Ulis.	Dossier	Précisions
	L'extension de la plate-forme VLG Centre nécessitera la destruction de l'espace végétal et la modification de l'aspect paysager.	Impacts du projet	Environnement
	Le bac TA HU 350 (page19) sert au stockage de l'eau d'Itteville ou de bac à huile.	Impacts du projet	Paysages
	Le bac TA HU 350 (page19) sert au stockage de l'eau d'Itteville ou de bac à huile.	Dossier	Précisions
	Quels sont les emplois pour les travailleurs locaux ?	Dossier	Emploi
70	Association intercommunale Saint Vrain environnement Mme Françoise CALOO, Présidente. Opposition au projet Suspicion d'exploitation de gaz de schiste si la législation est modifiée. L'enquête concerne 2 communes alors que 11 communes sont impactées. La concession est limitée à 2019. Pourquoi Vermillion va-t-il investir 42,2 MK euros pour la réalisation de 10 forages sur 15 ans. Est-ce une assurance pour obtenir le renouvellement des deux concessions après	Vermillion Arrêté Dossier	Gaz de schiste Périmètre de l'enquête Durée de la concession

	<p>2019.</p> <p>Demande d'avoir connaissance des conclusions de l'enquête suite à l'accident du 24/05/2015.</p> <p>Souligne que les territoires sont très peuplés et la grande proximité entre les communes.</p> <p>Proximité de nombreuses zones classées : ZNIEFF 1 et 2 et ZICO : aucun forage ne doit être autorisé à proximité de ces sites clés.</p>	<p>Fuite du 24/5/15</p> <p>Dossier</p> <p>Impacts du projet</p>	<p>Mise en cause du système de sécurité</p> <p>Environnement</p> <p>Environnement</p>
71	<p>M. FARID BELAIDI LEUDEVILLE</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Pas d'informations sûres pour la santé. Manque d'informations pour l'Avenir de Leudeville.</p>	<p>Impacts du projet</p>	<p>Santé Qualité de vie</p>
72	<p>M. ALEXANDRE MOTTIN LARDY</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Pourquoi seules 2 communes sont consultées alors que 11 sont impactées.</p> <p>Consultation référendaire.</p> <p>Pourquoi autoriser une exploitation d'une telle importance qui participe au réchauffement de la planète ?</p> <p>Quelle est la surface au sol d'un forage ?</p> <p>Quels sont les impacts sur la population, la faune, la flore ?</p> <p>Quelle est la quantité d'eau nécessaire par forage, dépollution, fréquence des</p>	<p>Arrêté</p> <p>Divers</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Impacts du projet</p> <p>Dossier</p>	<p>Périmètre de l'enquête</p> <p>Consultation référendaire</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Environnement</p> <p>Précisions</p>

	<p>vérifications.</p> <p>Géologue : quel emploi occupe-t-i dans la société qui l'emploie, lien avec les sociétés pétrolières</p> <p>La communication auprès des populations a-t-elle été suffisante ?</p> <p>Publicité de l'enquête insuffisante.</p>	<p>Géologue</p> <p>Information du public</p> <p>Arrêté</p>	
73	<p>M. CELESTIN LALLEMENT M. MICHEL LALLEMENT Mme CORINNE PORA LEUDEVILLE</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Le dossier ne répond pas aux principales questions de santé publique des habitants</p> <p>Il ne donne aucune garantie ni précisions sur la direction des forages obliques.</p>	<p>Impacts du projet</p> <p>Dossier</p>	<p>Santé</p> <p>Précisions</p>

GRILLE DE SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS, DES NOTES ET COURRIERS - VERT-LE-GRAND

A – 1 : REGISTRE 1/4

N°	OBSERVATIONS	THEME PRINCIPAL	THEME SECONDAIRE
1	Essonne Nature Environnement Jean Pierre Moulin - Président Jean François POITVIN Vice-Président Consultation du dossier.	néant	
2	M. MOUGEOT Robert Brétigny-sur-Orge Opposition au projet Pollution des eaux souterraines.	Impacts du projet	Qualité de l'eau
3	M. DAGUENET Philippe Dourdan Opposition au gaz de schiste Pollution	Impacts du projet	Environnement
4	M. Alain PIERROT Cerny Opposition au projet L'exploration suppose une exploitation Suspicion d'exploitation de gaz de schiste sans consultation démocratique	Vermilion	Gaz de schiste
5	Collectif 91 - Non au Gaz de Schiste Opposition au gaz de schiste Pas de concertation Périmètre de l'enquête : Plessis-Pâté non pris en compte. Incohérence de l'arrêté Préfectoral Pas d'accès par voie électronique Pas de réunion publique Imprécisions et manque de clarté du dossier	Information du public Arrêté préfectoral Divers Information du public Dossier	Concertation Périmètre Accès en ligne Réunion publique Lisibilité
6	Nom illisible Manque de Concertation	Information du public	Concertation
7	Nom illisible Pollution de l'eau souterraine	Impacts du projet	Environnement

Commentaire [H1]:

N°	OBSERVATIONS	THEME PRINCIPAL	THEME SECONDAIRE
8	Nom illisible S'oppose à la fracturation hydraulique	Vermilion	Gaz de schiste
9	Nom illisible Opposition au projet Pas de nouvelle exploitation de gaz de pétrole	Vermilion	Gaz de schiste
10	Nom illisible Opposition au gaz de schiste	Vermilion	Gaz de schiste
11	Nom illisible Opposition à l'exploitation du gaz de schiste	Vermilion	Gaz de schiste
12	Nom illisible Opposition au projet Pollution Désertification Rapport financier à court terme	Impacts du projet Dossier	Environnement Rentabilité du projet
13	Nom illisible Opposition au projet Alternatives possibles		
14	Nom illisible Opposition à l'exploitation du gaz de schiste	Vermilion	Gaz de schiste
15	Nom illisible Opposition à l'exploitation du gaz de schiste	Vermilion	Gaz de schiste
16	Nom illisible Opposition à l'exploitation du gaz de schiste.	Vermilion	Gaz de schiste
17	Nom illisible Brétigny Opposition à l'exploitation du gaz de schiste Fracturation hydraulique polluante.	Vermilion	Gaz de schiste
18	Nom illisible Opposition au projet.		

	Nombre de forages donné à titre indicatif Trafic routier Demande une réunion publique	Dossier Impacts du projet Information du public	Forages Nuisance sonores Réunion publique
19	Nom illisible Opposition à l'exploitation du gaz de schiste Exploitation du gaz de schiste polluante Demande d'élargir le périmètre de l'enquête.	Vermilion Arrêté préfectoral	Gaz de schiste Périmètre
20	Nom illisible Souhaite un débat public	Information du public	Réunion publique
21	Mme Nathalie CLEMENT Vert-Le-Grand. Opposition au projet Déplore la dégradation de l'environnement	Impacts du projet	Environnement
22	Mme Emmanuelle COSSE Secrétaire Nationale de EELV Opposition au projet Opposition à l'exploitation du gaz de schiste Dépose un « cahier d'acteur » présentant en détail les raisons de son opposition au projet Nouveaux puits qui pourraient, à terme servir à l'extraction d'huile de schiste. Le sous-sol du bassin parisien ne contient plus beaucoup d'hydrocarbures dits « conventionnels », mais en revanche très bien pourvu en hydrocarbures dits « non conventionnels ». Lourd présent et lourd passif de Vermilion en matière de gaz de schiste : premier producteur canadien. A des éléments de doute sur la demande d'autorisation des 10 puits. Formule des observations sur le dossier technique : Forages qui vont au-delà d'un puits de forage pétrolier classique qui bifurqueront dans le sous-sol à l'horizontale. La profondeur des forages correspond potentiellement à celle des puits de gaz et huiles de schiste.	Vermilion Dossier Dossier	Gaz de schiste Direction des forages Gaz de schiste Forages

	Le nombre de forages par plate-forme est donné à titre indicatif.	Dossier	Forages
23	<p>M. Daniel BREUILLET Vice-Président du Conseil Départemental du Val de Marne, en charge du développement durable et de la transition énergétique</p> <p>Opposition à l'exploitation du gaz de schiste Opposition au projet</p> <p>Rapporte que la conclusion de la mission du Conseil Départemental du Val-de-Marne sur la question énergétique, financière, et climatique conduite en 2013 et 2014, a été sans appel : l'exploration précédant l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels est aujourd'hui une aberration.</p>	Vermilion	Gaz de schiste
24	<p>Nom illisible</p> <p>Manifeste son inquiétude sur le projet</p> <p>Les travaux pourraient atteindre Evry et Ris-Orangis</p>	Arrêté préfectoral	Périmètre de l'enquête publique
25	<p>M. Philippe BESSO... Ste Geneviève</p> <p>Opposition à l'exploitation de gaz de schiste</p>	Vermilion	Gaz de schiste
26	<p>Nom illisible Villemoisson</p> <p>Opposition à l'exploitation de gaz de schiste</p>	Vermilion	Gaz de schiste
27	<p>Nom illisible</p> <p>Opposition au gaz de schiste</p>	Vermilion	Gaz de schiste
28	<p>Nom illisible</p> <p>Demande que les élus prennent leurs responsabilités</p>	Divers	Implication des maires
29	<p>Anonyme</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Souhaite l'interdiction du projet</p>		

N°	OBSERVATIONS	THEME PRINCIPAL	THEME SECONDAIRE
30	<p>M. Michel MEUNIER</p> <p>Opposition au projet Opposition à l'exploitation du gaz de schiste</p> <p>Suspicion d'exploitation future de gaz de schiste. Considère que s'approcher des grès du Boissy et du Chaunoy c'est dans l'espoir d'un retournement politique qui pourrait autoriser l'exploitation de gaz ou de pétrole dits de « schiste ».</p> <p>Estime Vermilion irresponsable de chercher à pomper à grands frais d'ultimes gouttes fossiles au lieu de se tourner vers la transition énergétique, à la veille de la COP 21.</p> <p>Mentionne les accords transatlantiques de libre échange en cours de négociation avec la Commission Européenne.</p>	Vermilion	Gaz de schiste
31	<p>Mme Corinne COLOMBIES Conseillère Municipale d'Itteville.</p> <p>Mme Odile CANQUETEAU Conseillère Municipale d'Itteville.</p> <p>Mme Emmanuelle BURGE Membre d'Agir pour Itteville.</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Demandent que le dossier soit consultable par internet.</p> <p>Suspicion d'exploitation future de gaz de schiste : ces nouveaux puits ne peuvent qu'aboutir à la fraction hydraulique, source de pollution.</p> <p>Font part de leurs craintes sur la politique de Vermilion spécialiste de l'extraction des gaz de schiste par fracturation hydraulique.</p> <p>Sont choqués qu'il soit écrit que la région présente « un faible écologique ».</p> <p>Demandent une réunion publique</p>	<p>Information du public</p> <p>Vermilion</p> <p>Vermilion</p> <p>Dossier</p>	<p>Consultation du dossier en ligne</p> <p>Gaz de schiste</p>

	<p>d'information.</p> <p>Demandent une étude d'impact et des analyses toxicologiques (terres, eau,..).</p> <p>Manque de sérieux et de surveillance de la part de Vermilion, lors de la fuite du 24/05/2015 ayant entraîné la pollution du site.</p> <p>Impact du projet sur la dévalorisation des habitations</p>	<p>Information du public</p> <p>Dossier</p> <p>Fuite du 24/5/15</p> <p>Impact du projet</p>	<p>Réunion publique.</p> <p>Dangerosité des fluides de forage</p> <p>Mise en cause du système de sécurité</p> <p>Dépréciation de l'immobilier</p>
32	<p>Nom illisible</p> <p>Opposition aux gaz de schiste</p>	Vermilion	Gaz de schiste
33	<p>Mme Marie PINTA Vert-Le-Grand</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Signale que la commune héberge d'importantes industries polluantes</p>	Impact du projet	Ajout d'une usine supplémentaire à VLG.
34	<p>Nom illisible</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Rejette les nouveaux puits</p> <p>S'interroge sur la sécurité des installations suite à la fuite du 24/05/2015.</p>	Fuite du 24/05/2015	Mise en cause du système de sécurité
35	<p>Anne OLIVIER Boissy-le-Cutté.</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Refuse le projet pour lutter contre le réchauffement climatique et réduire les émissions de CO₂.</p> <p>Cette demande préfigure l'exploitation des huiles et gaz de schiste.</p>	<p>Impacts du projet</p> <p>Vermilion</p>	<p>Climat</p> <p>Gaz de schiste</p>
36	<p>Mme Adeline PORCE Sault-Les-Chartreux</p> <p>Opposition au gaz de schiste Opposition au projet</p> <p>S'oppose à ce projet qui va conduire à la fracturation hydraulique</p>	Vermilion	Gaz de schiste

N°	OBSERVATIONS	THEME PRINCIPAL	THEME SECONDAIRE
37	<p>M. Stéphane LE PERSONNIC Conseiller Municipal d'EVRY</p> <p>Organisation de réunions publiques CD d'explication de la démarche de Vermilion.</p> <p>Extension de l'enquête aux autres communes voisines.</p>	<p>Information du public</p> <p>Arrêté préfectoral</p>	<p>Réunion publique Consultation en ligne</p> <p>Périmètre de l'enquête</p>
38	<p>M. Sylvain TANGUY Maire du Plessis-Pâté</p> <p>Publicité de l'enquête est loin d'être satisfaisante.</p> <p>Information de l'ouverture de l'enquête, peu accessible.</p> <p>Réunion très tardive.</p> <p>Dossier très important (350 pages) consultable uniquement en mairie. Accès au dossier difficile par internet</p> <p>La commune directement concernée par la concession de « La Croix-Banche » n'a pas été officiellement avisée.</p> <p>Imprécisions du dossier sur la taille du déshuileur et sur la gestion de l'eau.</p> <p>Pas d'information sur la gestion de l'eau superficielle en cas de sinistre.</p> <p>Pas d'assurance sur la prévention des nappes aquifères.</p>	<p>Information du public</p> <p>Information du public</p> <p>Information du public</p> <p>Information du public</p> <p>Arrêté préfectoral</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Impacts du projet</p>	<p>Publicité</p> <p>Réunion publique</p> <p>Accès par voie électronique</p> <p>Périmètre de l'enquête</p> <p>Déshuileur Gestion de l'eau</p> <p>Gestion de l'eau en cas de sinistre</p> <p>Environnement</p>
39	<p>M. MOREL Vert-Le-Grand</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Pratiquement plus de pétrole en Ile-de France. Suspicion d'anticipation pour l'exploitation future de gaz de schiste très polluante.</p> <p>Ne rentre pas dans une démarche écologique. Rapport financier à court terme.</p>	<p>Vermilion</p> <p>Vermilion</p> <p>Dossier</p>	<p>Gaz de schiste</p> <p>Gaz de schiste</p> <p>Rentabilité du projet</p>

N°	OBSERVATIONS	THEME PRINCIPAL	THEME SECONDAIRE
40	M. Pascal ETIENNE Sainte-Geneviève-des Bois Opposition au gaz de schiste Opposition au projet Refuse l'exploitation du gaz de schiste	Vermilion	Gaz de schiste
41	Mme Catherine CARRE Sainte-Geneviève-des Bois Opposition au projet Ne rien faire		
42	Mme Jeanne PEYNOT Vert-Le-Grand Opposition au projet Non au gaz de schiste pour la protection de l'environnement	Impact du projet	Environnement
43	Mme Corinne PEYNOT Vert-Le-Grand. Opposition au gaz de schiste	Vermilion	Gaz de schiste
44	M. Michel MONDONNET Mme Noëlle MONDONNET Opposition au gaz de schiste Suspicion d'exploitation future du gaz de schiste.	Vermilion	Gaz de schiste
45	M. AMMAR David Morsang-sur-Orge. Lettre adressée au préfet Opposition au projet Déplore qu'aucune réponse précise n'ait été apportée lors de la réunion publique suite à l'accident du 24/05.2015 : pollution de la terre, gestion de l'accident, état général des canalisations. Demande le report de l'enquête en attente des résultats. Contribution des énergies fossiles au réchauffement de la planète, à l'heure de la COP 21. Aucune création d'emploi	Fuite du 24/05/2015 Impact du projet Dossier	 Climat Emploi

	Produits chimiques utilisés pour les fluides de forage.	Dossier	Dangerosité des fluides de forage
	Eau utilisée : lieu d'approvisionnement, dépollution	Dossier	Gestion de l'eau
46	Mme Caroline TOSCANO Vert-Le-Grand Opposition au gaz de schiste	Vermilion	Gaz de schiste
47	Mme Ghislaine BARRAUD Vert-Le-Grand. Opposition au projet Rappelle l'accident du 24/05/2015 Demande des informations complémentaires Souci de la population vis-à-vis de son environnement.	Fuite du 24/05/2015 Impacts sur le projet	Mise en cause du système de sécurité Environnement
48	Mme Yvette DOBOSQ Vert-Le-Grand Opposition au projet Suspicion de préparation à l'exploitation future du gaz de schiste.	Vermilion	Gaz de schiste
49	M. LEMONNIER Opposition au projet Opération menée dans la discrétion	Information du public	Concertation
50	Anonyme Les forages sont prévus sur 10 ans, alors que la concession d'exploitation se termine en 2019. L'enquête publique non ouverte dans les autres communes concernées par les forages obliques Destination des eaux polluées utilisées pour les forages. Suspicion d'exploitation future de gaz de schiste. Pourquoi des forages en biais et à 2000 m (gaz de schiste) ? Justification de la rentabilité du projet, alors	Divers Arrêté préfectoral Dossier Vermilion	Durée de la concession Périmètre Gestion de l'eau Gaz de schiste

	que ELF et TOTAL ont cessé ces exploitations. Environnement de la commune de Vert-Le-Grand fortement affecté par l'ECOSITE de traitement des déchets.	Dossier Divers	Rentabilité Ajout d'une usine à VLG
51	M. SATONNET Vert-Le-Grand Opposition au projet Promesses non tenues quant à l'implantation d'usines polluantes. La fuite du 24/05/2015 a fait apparaître le manque de fiabilité du système de sécurité Prélude à l'exploitation du gaz de schiste.	Impacts sur le projet Fuite du 24/05/2015 Vermilion	Environnement Mise en cause du système de sécurité Gaz de schiste

A – 2 : REGISTRE 2/4

N°	OBSERVATIONS	THEME PRINCIPAL	THEME SECONDAIRE
52	Mme NEULOFF Ballancourt Opposition au projet : Beaucoup de zones d'ombres : Exploitation future de gaz de schiste en cas de changement de politique ? Coût pour la communauté. Risque de pollution de la nappe phréatique traversée.	Vermilion Impacts du projet	Gaz de schiste Environnement Qualité de l'eau
53	M. Jean-Yves POUTIER Vert-Le-Grand Opposition au projet Relate un fait qui s'est produit en 1989 produit par un camion vibreur, lequel qui a produit des fissures dans sa maison, sans qu'il puisse en être indemnisé. Il attire l'attention sur les risques de fissures Risques environnementaux	Dossier Impacts du projet	Sécurité des installations Environnement

N°	OBSERVATIONS	THEME PRINCIPAL	THEME SECONDAIRE
54	<p>M. et Mme Renaud MILANDRE Vert-Le-Grand</p> <p>Opposition au projet</p> <p>VLG a déjà de nombreuses entreprises industrielles.</p> <p>La pollution suite à la fuite du 24/05/2015 laisse à penser que Vermilion n'est pas en mesure d'assurer l'entretien de ses équipements. L'accident met en cause la légitimité de poursuivre cette enquête tant que les causes n'ont pas été connues</p> <p>Doute sur la neutralité du géologue affirmant qu'il n'y avait aucun gaz ou huile de schiste.</p> <p>Impacts des forages obliques sur la nappe phréatique</p>	<p>Impacts du projet</p> <p>Fuite du 24/05/2015</p> <p>Géologue</p> <p>Dossier</p>	<p>VLG ajout d'une usine</p> <p>Mise en cause du système de sécurité</p> <p>Neutralité</p> <p>Direction des forages</p>
55	<p>M. Patrick POLVELLI</p> <p>Opposition au gaz de schiste Opposition au projet</p> <p>Risque de pollution des nappes de Beauce.</p> <p>Profondeur des forages injustifiée pour des forages pour du pétrole conventionnel.</p> <p>Rapporte que le PDG de Vermilion affirme que l'huile de schiste sera exploitée dès que la législation aura changé.</p>	<p>Impacts du projet</p> <p>Vermilion</p> <p>Vermilion</p>	<p>Qualité de l'eau</p> <p>Gaz de schiste</p> <p>Gaz de schiste</p>
56	<p>M. Serge BARRAUD Vert-le-Grand Trésorier de Vert-Le-Grand Nature Environnement</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Doute sur l'indépendance du géologue</p> <p>Délai trop court pour la tenue de la réunion publique.</p> <p>Dysfonctionnement sur la présence du Commissaire enquêteur.</p>	<p>Géologue</p> <p>Information du public</p> <p>Commissaire enquêteur</p>	<p>Neutralité</p> <p>Réunion publique</p>

	<p>Demande des précisions sur la direction et la profondeur des forages obliques.</p> <p>Inefficacité du système de sécurité révélé lors de la fuite du 24/05/2015. Insuffisances du programme de surveillance et d'entretien du réseau de canalisations.</p> <p>Programme de vérification des pipes de liaison inter stations et vers Grandpuits ?</p>	<p>Dossier</p> <p>Accident du 24/05/2015</p> <p>Dossier</p>	<p>Direction des forages Zone des forages</p> <p>Sécurité des installations</p> <p>Sécurité des installations</p>
57	<p>M. Serge BARAUD Vert Le Grand</p> <p>Note que des pages du registre n'ont pas été visées.</p>	<p>Commissaire enquêteur</p>	
58	<p>Mme et M. COURAUDON Mme et M. MONTEUX Mennecey</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Demandent aux Maires de Vert-Le-Grand et de Leudeville de se prononcer contre le projet</p> <p>Le dossier ne répond pas aux principales questions de santé publique des habitants.</p>	<p>Divers</p> <p>Impacts du projet</p>	<p>Implication des maires dans le projet</p> <p>Santé publique</p>
59	<p>Mme Christiane TAUPIN Orsay</p> <p>Souligne des manques d'information sur : Les endroits de prolongation des forages L'eau des boues de forages Les produits chimiques utilisés L'analyse de l'eau</p>	<p>Dossier</p>	<p>Direction des forages Boues de forage Dangerosité des fluides de forage Analyse de l'eau</p>
60	<p>Mme Nicole ROGER Massy</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Le projet ne répond pas aux principales questions de santé publique</p>	<p>Impacts sur le projet</p>	<p>Santé publique</p>
61	<p>M. Jean HARTZ Maire de BONDOUFLE</p> <p>Opposition au gaz de schiste</p> <p>Bondoufle fait partie du périmètre</p>		<p>Périmètre de</p>

	<p>d'exploitation, même si aucun forage vertical n'est prévu sur son territoire.</p> <p>Rappelle la totale opposition de la municipalité à la recherche et à l'exploitation des gaz et huiles de schiste par la méthode dite de fracturation hydraulique sur son territoire, conformément à la loi en vigueur.</p> <p>Pas d'assurance qu'aucun forage horizontal ne sera réalisé.</p> <p>Demande un report ou au moins une prolongation de l'enquête afin de : Définir plus clairement les types de forages. Détailler les raisons qui imposent la multiplication des forages. Attendre les analyses et conclusions de l'incident récent afin d'intégrer dans le futur projet les mesures déduites de l'enquête. Obtenir les coordonnées exactes des forages en profondeur et azimut. Etre commune associée.</p>	<p>Arrêté préfectoral.</p> <p>Vermilion</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Fuite du 24/05/2015</p> <p>Dossier</p> <p>Arrêté préfectoral</p>	<p>l'enquête</p> <p>Gaz de schiste</p> <p>Direction des forages</p> <p>Report/prolongation de l'enquête Forages</p> <p>Mise en cause du système de sécurité.</p> <p>Directions des forages Périmètre de l'enquête</p>
62	<p>M. R. DUBOSQ Vert-Le-Grand</p> <p>Opposition au projet</p> <p>S'interroge sur la nouvelle rentabilité de l'exploitation, face à la chute de la production et du prix du baril de pétrole.</p> <p>Inquiétudes sur l'avenir du village.</p>	<p>Dossier</p> <p>Impacts du projet</p>	<p>Rentabilité du projet</p> <p>Qualité de vie</p>
63	<p>Mme Agnès ROSA GRANDCERF Saint-Vrain</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Suspicion d'exploitation future du gaz de schiste : la fracturation hydraulique serait une catastrophe.</p>	<p>Vermilion</p> <p>Impacts sur le projet</p>	<p>Gaz de schiste</p> <p>Environnement</p>
64	<p>Dr Odile DEMEURE Egly</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Tout rejet de produits toxiques dans l'air, la terre, l'eau est susceptible de participer à l'augmentation constatée des pathologies.</p>	<p>Impacts du projet</p>	<p>Santé</p>

65	<p>Comité local ATTAC Sud Essonne</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Non sens au regard des enjeux climatiques.</p> <p>Une industrie dangereuse et polluante.</p> <p>Une source de pollution et de nuisances supplémentaires.</p> <p>Dans le cadre du CETA, les investissements de Vermilion sont dangereux.</p>	<p>Impact sur le projet</p> <p>Vermilion</p>	<p>Climat Environnement</p> <p>VLG ajout d'une usine</p> <p>Gaz de schiste</p>
66	<p>Mme Karine MARQUIGNON Mme Odile MARQUIGNON Lardy</p> <p>Opposition au projet :</p> <p>Pas de définition géographique de l'endroit de prolongation des forages. 11 villes sont impactées, or deux communes ont consultées.</p> <p>Pourquoi il n'y a pas de consultation référendaire ?</p> <p>Les énergies fossiles participant au réchauffement de la planète pourquoi autoriser cette exploitation ?</p> <p>La commune est déjà largement pourvue en industries polluantes.</p> <p>Pas de création d'emploi.</p> <p>N'apportera que des nuisances supplémentaires.</p> <p>Impacts sur la population la faune et la flore.</p> <p>Surface au sol d'un forage.</p> <p>Quantité d'eau consommée par forage.</p> <p>Devenir, dépollution, vérifications, fréquence ? Qui dépolluera les sites et pour quel montant Qui en supportera ? Qui vérifiera la dépollution ?</p>	<p>Arrêté préfectoral</p> <p>Divers</p> <p>Impacts du projet</p> <p>Impacts du projet</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p>	<p>Périmètre de l'enquête</p> <p>Consultation référendaire</p> <p>Climat</p> <p>Ajout d'une usine à VLG</p> <p>Emplois</p> <p>Environnement faune et flore qualité de vie</p> <p>Forages</p> <p>Gestion de l'eau</p> <p>Réhabilitation du site</p>

	Quelle fonction le géologue mandaté occupe-t-il dans l'entreprise ?	Géologue	Neutralité
67	Madame VASLIN Chamarande Opposition au projet Origine et dépollution de l'eau. Devenir des boues de forage. Exploitation des hydrocarbures gazeux.	 Dossier Dossier Dossier	 Gestion de l'eau Boues de forage Devenir des gaz
68	Mme et M. CHEMINANT Bondoufle Opposition au projet Suspicion d'exploitation future de gaz de schiste : possibilité d'une future utilisation de ces forages pour extraire le gaz de schiste.	 Vermilion	 Gaz de schiste
69	M.X et Mme Y. Maraîchers en agriculture biologique Opposition au projet Font part de l'incompatibilité de leur métier avec le projet.	 Impacts du projet	 Environnement
70	Melle Estelle LEBORNE M. Guillaume PERREAU M. Alexandre PERREAU Maraîchers Ris-Orangis Opposition au projet Se prononcent sur la même incompatibilité	 Impacts du projet	 Environnement
71	Mme et M. RICHARD Vert-Le-Grand Opposition au projet Le nombre de forages est donné à titre indicatif. Les forages en biais peuvent atteindre les terrains où sont installées des habitations. Aucune indication n'est donnée sur la direction des forages.	 Dossier Arrêté préfectoral Dossier	 Forages Périmètre de l'enquête Direction des forages

N°	OBSERVATIONS	THEME PRINCIPAL	THEME SECONDAIRE
72	<p>9 pétitions identiques. Signées par 64 personnes habitant les communes voisines de Vert-Le-Grand.</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Demandent au maire de refuser ces nouveaux puits.</p>	Divers	Implication du maire dans l'enquête
73	<p>M. R. Didier ANTIGNY-TESTE</p> <p>Opposition au projet</p> <p>S'oppose au projet pour des raisons de santé, d'écologie et d'avenir pour les enfants.</p>	Impacts du projet	Santé Environnement

A – 3 : REGISTRE 3/4

N°	OBSERVATIONS	THEME PRINCIPAL	THEME SECONDAIRE
74	<p>Mme Valérie ANTIGNY-TESTE Mme Bénédicte CARPENTIER Cerny</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Il ne répond pas aux principales questions de santé publique</p> <p>Ne donne aucune garantie, ni précision sur la direction des forages obliques.</p> <p>Une étude sur l'eau des nappes sous terraines sera-t-elle faite par une entreprise indépendante ?</p> <p>Origine de l'eau utilisée pour les forages. Traitement de l'eau polluée.</p> <p>Devenir des boues de forage ?</p> <p>Impacts des produits chimiques utilisés pour les forages.</p>	<p>Impact du projet</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p>	<p>Santé</p> <p>Direction des forages</p> <p>Analyse de l'eau</p> <p>Gestion de l'eau</p> <p>Boues de forage</p> <p>Dangerosité des fluides de forages</p>
75	<p>Pétition « Non au gaz schiste » signée par 5 personnes de Vert-le-Grand remise par M. Didier ANTIGNY TESTE</p> <p>Opposition à l'exploitation du gaz de schiste</p>	Vermilion	Gaz de schiste

N°	OBSERVATIONS	THEME PRINCIPAL	THEME SECONDAIRE
76	<p>Mme Isabelle CATRAIN M. Christian CATRAIN Saint-Michel sur Orge</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Plusieurs éléments du résumé non technique, font douter de la sincérité de Vermilion, en raison de leur imprécision :</p> <p>Les objectifs des forages vont au-delà d'un puits de forage classique, ce qui les identifie à la technique d'exploration des gaz et pétroles de schiste et leur profondeur correspond potentiellement à celle des puits de gaz et huiles de schistes.</p> <p>Le nombre de forages est donné à titre indicatif</p> <p>La concession se termine dans 4 ans, alors que les forages seront réalisés sur 10 ans.</p> <p>Les impacts sur les axes routiers et sur la population occasionnés par de nombreux camions ne sont pas clairement établis. La biodiversité est éludée.</p> <p>Risque de pollution irréversible des eaux des nappes souterraines.</p> <p>Imprécisions sur la provenance de l'eau des forages et du devenir de l'eau polluée. Devenir des boues de forage ?</p> <p>Aucune information n'est donnée sur les produits chimiques des fluides de forages.</p> <p>Quelles sont les garanties apportées par Vermilion en cas de pollution non maîtrisée.</p> <p>Regrettent le manque d'information et de consultation des habitants et des élus concernés par le projet.</p> <p>Ouvrir la consultation aux communes impactées par les forages déviés.</p> <p>La France s'est engagée dans le cadre de la COP 21 à réduire ses émissions de serre.</p>	<p>Vermilion</p> <p>Vermilion</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Impacts du projet</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Information du public</p> <p>Impacts du dossier</p> <p>Vermilion</p>	<p>Gaz de schiste</p> <p>Nombre de forages</p> <p>Durée de la concession</p> <p>Nuisances sonores</p> <p>Biodiversité</p> <p>Eaux</p> <p>Nuisances</p> <p>Nuisances fluides</p> <p>Nuisances</p> <p>Concertation</p> <p>Climat</p>

77	<p>M. Raphaël DENIS Lardy</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Toxicité des produits utilisés pour les forages et pour les produits d'entretien.</p> <p>Incapacité et défaillance de Vermilion à déceler la fuite du 24 mai 2015.</p> <p>Doute sur l'impartialité et la neutralité du géologue M. Bruno VRIELYNCK.</p> <p>Quel est le programme de vérification des pipelines inter stations et vers Grandpuits ?</p> <p>Pas d'étude sur l'eau des nappes environnant les lieux de forage.</p> <p>Existe-t-il des canalisations obliques, sur quelle extension et direction ?</p> <p>Quels produits (liste, composition, classement toxicologique) méthodes mécaniques vont être utilisés ?</p> <p>Quelle protection en surface contre la dispersion des molécules aromatiques volatiles?</p> <p>Que prévoit Vermilion pour développer la récupération dans le réservoir EOR ?</p> <p>Pourquoi l'enquête ne concerne que les communes de Ver-Le-Grand et de eudeville ?</p> <p>Quel sera l'impact supplémentaire en été due l'utilisation massive d'eau ?</p> <p>Quelle est la source d'approvisionnement en eau propre ?</p> <p>Que deviendra l'eau souillée ?</p> <p>Quelle assurance avons-nous que ces puits conventionnels le resteront si la législation sur la fracturation hydraulique venait à changer ?</p>	<p>Dossier</p> <p>Fuite du 24 mai 2015</p> <p>Géologue</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Arrêté préfectoral</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Gaz de schiste</p>	<p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p> <p>Précisions</p>
78	<p>M. Michel CARROUEE Mme Michèle CARROUEE Vert-le-Grand</p>		

	<p>Opposition au projet</p> <p>Reprise des observations n° 77</p> <p>Fin de la concession en 2019 Forages déviés Périmètre de l'enquête. Prétendue innocuité des produits de forage. Réunion publique. « Incident » du 24/05/2015. Traitement des terres polluées. Analyse de l'eau des nappes.</p>	<p>Dossier Dossier Dossier de l'enquête. Dossier Information du public Fuite du 24/05/2015 Impacts du dossier Dossier</p>	<p>Durée concession Forages Périmètre Fluides de forages Réunion publiques</p> <p>Nuisances Analyses</p>
79	<p>M. Denis MAZODIER Dirigeant d'associations départementales de protection de la nature et de l'environnement</p> <p>Favorable au projet avec réserve</p> <p>Sur le constat que le pétitionnaire s'engageait à ce que « ce programme de développement concerne uniquement l'exploitation d'hydrocarbures dits « conventionnels », il émet un avis favorable.</p> <p>Demande que:</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'exploitant apporte la plus grande attention à la protection des eaux souterraines et superficielles dans le périmètre des forages, - soit mise en place autour des futurs puits une véritable insertion paysagère. - soit mise en place dans les brefs délais une commission de suivi de site comme prévu par le décret n° 2012-189 du 7 février 2012. 	<p>Projet</p> <p>Réserves</p> <p>Réserves</p> <p>Réserves</p>	<p>Environnement</p> <p>Insertion paysagères</p> <p>Mise en place d'une commission de suivi</p>
80	<p>Mme Michèle GILLIER Vert-Le-Grand</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Se prononce contre toute intensification de recherche même en conventionnel, les risques sont trop importants pour l'environnement et l'avenir.</p>	<p>Impacts du projet</p>	<p>environnement</p>
81	<p>M. Alain COSTE Ballancourt</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Risque de pollution des eaux souterraines.</p>	<p>Impacts du projet</p>	<p>Gestion des eaux</p>

	<p>Les forages déviés impliquent plusieurs autres communes.</p> <p>La provenance de l'eau des forages n'est pas mentionnée.</p> <p>Les produits chimiques et leur quantité ne sont pas mentionnés.</p> <p>La fuite du 24/05/2015 a montré que la société Vermilion ne maîtrise pas tous les risques.</p>	<p>Arrêté préfectoral</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Fuite du 25/05/2015</p>	<p>Périmètre du projet</p> <p>Gestion des eaux</p> <p>Dangerosité des fluides de forage</p> <p>Mise en cause du système de sécurité</p>
82	<p>Biodiversité 91 M. Claude TRESCARTE Président</p> <p>Favorable au projet sous réserve de non exploitation de gaz de schiste.</p> <p>L'association renouvelle son opposition à l'utilisation de la fracturation hydraulique pour l'exploitation des mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux.</p> <p>Considère que la demande présentée par Vermilion REP ne concerne que des concessions existantes et n'envisage pas le recours à la fracture hydraulique, un avis favorable est émis.</p>	<p>Vermilion</p>	<p>Gaz de schiste</p>
83	<p>Association «Qualité de la Vie en Essonne».</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Inquiétude quant à la mise en œuvre du projet : préparation à l'exploitation des huiles de schiste. Demande que Vermilion s'engage sur une réponse à cette question, y compris sur la stimulation et le massage de la roche mère.</p> <p>Le schéma page 22 de l'étude d'impact est tronqué pour les canalisations de collecte et pour la canalisation d'expédition.</p> <p>Déplore l'absence de concertation.</p> <p>Quelles dispositions sont prises pour la maîtrise et les conséquences possibles des argiles gonflantes ?</p>	<p>Vermilion</p> <p>Vermilion</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Information du public</p> <p>Dossier</p>	<p>Gaz de schiste</p> <p>Stimulation</p> <p>Lisibilité</p> <p>Concertation</p> <p>Argiles gonflantes</p>
84	<p>M. BAULLAGUET</p> <p>PJ n° 5 - page 55/128 : origine du chiffre 2065 ha/km²</p>	<p>Dossier</p>	<p>Densité de population</p>

	<p>PJ n° 5 - page 68/128 : les mesures de bruit sont-elles correctes ?</p> <p>Demande des précisions sur les directions des forages.</p> <p>Quelles sont les nuisances impactant les habitations les plus proches lors des forages?</p> <p>Quelles garanties sont données en cas d'accident (Cf. rupture de la canalisation).</p>	<p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Impacts du projet</p> <p>Fuite du 24/05/2015</p>	<p>Nuisances sonores</p> <p>Direction des forages</p> <p>Nuisances</p> <p>Mise en cause du système de sécurité</p>
85	<p>ESSONNE NATURE ENVIRONNEMENT Jean-Pierre MOULIN Président</p> <p>Opposition au gaz de schiste</p> <p>Propose la création d'un comité de suivi de site.</p> <p>Manque important d'information et de concertation avec les populations</p> <p>Demande la mise en place au niveau local, d'une structure de suivi complémentaire à celle exercée par les services de l'Etat.</p>	<p>Divers</p> <p>Information du public</p> <p>Divers</p>	<p>Comité de suivi</p> <p>Mise en place de structures de suivi du projet</p>
86	<p>Mme Annette GRILLON Saint-Vrain.</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Quelle entreprise indépendante surveillera la qualité de l'eau ?</p> <p>Rappelle la fuite sur la canalisation.</p> <p>Quelle garantie que Vermilion ne se positionne pas aujourd'hui pour l'exploitation du gaz de schiste, dès que la réglementation aura changé ?</p>	<p>Dossier</p> <p>Fuite du 24/05/2015</p> <p>Vermilion</p>	<p>Gestion de l'eau</p> <p>Mise en cause du système de sécurité</p> <p>Gaz de schiste</p>
87	<p>Mme Annie LECOMTE M. Jean-Louis LECOMTE Vert-Le-Grand</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Précisions demandées sur la destination des</p>	<p>Dossier</p>	<p>Direction des forages</p>

	forages obliques. Pas de garanties que Vermilion ne demandera pas dans l'avenir des puits supplémentaires. Impact des forages sur l'environnement rural. La commune déjà possède une décharge gigantesque.	Vermilion Impacts du projet Divers	Gaz de schiste Environnement Ajout d'une usine à VLG
88	Mme Virginie DEVILLERS M. Raphaël DEVILLERS Vert-Le-Grand Opposition au projet : Opposition au gaz de schiste N'accepte pas de puits supplémentaires qui conduiraient à l'exploitation du gaz de schiste.	Vermilion	Gaz de schiste
89	Mme Carole CORDEIRO Vert-Le-Grand Opposition au projet : Opposition au gaz de schiste Non à l'exploitation du gaz de schiste.	Vermilion	Gaz de schiste
90	Mme Nicole DUCHE Saint-Vrain Risque de pollution : fuite de la canalisation	Fuite du 24/052015	Mise en cause du système de sécurité
91	Nom illisible Bureau du commissaire enquêteur sans confidentialité	Commissaire enquêteur	
92	M. et Mme HOUSSIER Vert le Grand Opposition au projet Protection et consommation des eaux souterraines	Impacts du projet	Qualité de l'eau
93	Pétition signée par 11 personnes d'Evry Opposition au projet Observations identiques au n°77.		
N°	OBSERVATIONS	THEME PRINCIPAL	THEME SECONDAIRE

94	<p>Mme A FOURNIER Ballancourt</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Industrie en voie de ringardisation</p> <p>L'enquête d'utilité publique ne couvre pas la zone réellement impactée</p> <p>Manque de concertation /non respect des conventions</p> <p>On ne sait pas où se dirigent les forages</p> <p>Industrie sans développement économique local</p> <p>C'est une industrie consommatrice d'eau : origine, devenir après sa pollution, boues de forages, analyse de l'eau avant l'exploitation, fluides de forage.</p> <p>Une société qui a fait preuve d'une grande inefficacité (cf. Accident du 24/05/2015) Le programme de sécurité date de 2009. Mise en cause des systèmes de sécurité</p> <p>Demande la suspension de l'enquête</p> <p>Une industrie qui a fait preuve de non transparence (hydrocarbures « gazeux » expliciter ce mot)</p> <p>Effets des argiles gonflantes</p>	<p>Divers</p> <p>Arrêté préfectoral</p> <p>Information du public</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Fuite du 24/5/15</p> <p>Divers</p> <p>Dossier</p> <p>Impacts du projet</p>	<p>Périmètre de l'enquête</p> <p>Concertation</p> <p>Direction des forages obliques Emplois</p> <p>Gestion de l'eau Devenir des eaux de forages Analyse de l'eau Dangerosité des fluides de forages</p> <p>Suspension de l'enquête Lexique</p> <p>Argiles gonflantes</p>
95	<p>Mme Eliane COD Bondoufle</p> <p>Opposition au gaz de schiste Opposition au projet</p> <p>Protection de l'environnement</p>	<p>Impacts sur l'environnement</p>	
96	Association ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRE		

	<p>ETRECHY</p> <p>Quatre élus de l'association et Mme BAUTHIAN Conseillère municipale</p> <p>Opposition au projet Opposition au gaz de schiste</p> <p>Accident du 24/ 05/2015 : pas de présentation du système de vérification de pipelines</p> <p>Pas d'étude de la protection des eaux</p> <p>Suspicion d'exploitation des gaz de schiste avec ses conséquences néfastes</p> <p>Quelle est la rentabilité du projet ?</p> <p>Conséquences sur l'environnement et le climat.</p> <p>Projet qui va à l'encontre des politiques de transition énergétique</p> <p>Lors de la visite avec la Société Vermilion, il n'a pas de mention de la fracture hydraulique car interdit en France, mais jusqu'à quand ? Pas de réponse claire sur ce sujet</p> <p>Seules 2 communes sont concernées par l'enquête alors que 11 sont impactées.</p> <p>Eau : origine, pollution chimique, traitement.</p> <p>Traitement du gaz émis.</p>	<p>Fuite du 24/5/15</p> <p>Impact sur l'environnement Vermilion</p> <p>Dossier</p> <p>Impacts du projet</p> <p>Vermilion</p> <p>Arrêté préfectoral</p> <p>Impacts du projet</p> <p>Dossier</p>	<p>Mise en cause du système de sécurité</p> <p>Qualité de l'eau</p> <p>Gaz de schiste</p> <p>Rentabilité du projet</p> <p>Climat</p> <p>Gaz de schiste</p> <p>Périmètre de l'enquête</p> <p>Dangerosité des fluides de forage Devenir des gaz</p>
97	<p>Association « LES HETRES POURPRES » ETRECHY</p> <p>Opposition au gaz de schiste Opposition au projet</p> <p>Projet qui va à l'encontre des mesures prises pour éviter les consommations d'hydrocarbures</p> <p>Vermilion veut puiser les dernières gouttes présentes sur ce site ce qui entraînera des conséquences graves pour la préservation de l'environnement (sous-sol, exploitation polluante), pour une rentabilité à prouver.</p> <p>Projet porteur du spectre de la fracturation hydraulique</p>	<p>Vermilion</p> <p>Vermilion</p> <p>Vermilion</p>	<p>Gaz de schiste</p> <p>Rentabilité du projet</p> <p>Gaz de Schiste</p>

98	Collectif « non au gaz de schiste » M. AMAR David Vert le Grand Le commissaire enquêteur reçoit dans un bureau sans confidentialité, ce qui est contraire aux usages, à la déontologie et aux règles de fonctionnement du commissaire enquêteur.	Commissaire Enquêteur	
99	M. J-C LOUAIL Vert Le Grand Opposition au projet Se prononce contre l'exploitation des dix puits		
100	Mme Paulette CHEZEAUD Vert Le Grand Opposition au projet Se prononce contre l'exploitation des dix puits		
101	M. Ph DELSART ? Brétigny Opposition au projet Se prononce contre l'exploitation des dix puits Le commissaire enquêteur reçoit dans un bureau sans confidentialité, ce qui est contraire aux usages, à la déontologie.	Commissaire enquêteur	

A – 4 : REGISTRE 4/4

N°	OBSERVATIONS	THEME PRINCIPAL	THEME SECONDAIRE
102	<p>Pétition présentée par le Collectif « non au gaz de schiste » signée par 7 habitants du Plessis Pâté et 2 habitants de Vert Le Grand</p> <p>Opposition au gaz de schiste Opposition au projet</p> <p>Vermilion a un lourd présent et un lourd passif en matière d'huile et gaz de schiste</p> <p>Suspicion que Vermilion veut se tenir prête en cas de changement de législation.</p> <p>Le code Minier ne fait pas la différence entre des huiles et des gaz de schiste</p> <p>Une concession peut « envisager de réaliser des forages suivis de fracturation hydraulique »</p> <p>Pas d'emploi local</p> <p>Pas davantage d'argent pour les communes</p> <p>Des dégâts environnementaux</p> <p>Une dépréciation de l'immobilier</p> <p>Demande aux maires de Leudeville et de Vert Le Grand de refuser ces nouveaux puits</p>	<p>Vermilion</p> <p>Dossier</p> <p>Impacts du projet</p> <p>Divers</p>	<p>Gaz de schiste</p> <p>Emploi</p> <p>Environnement Dépréciation de l'immobilier</p> <p>Implication du maire dans le projet</p>

107	<p>Communauté de communes « Val d'Essonne » M. Moric LASTASTE Ballancourt</p> <p>AVIS FAVORABLE SUR LE PROJET AVEC RESERVES</p> <p>Les 2 plates-formes de VLG4 et VLG Centre sont relativement éloignées des espaces naturels protégés, mais peuvent cependant présenter des risques, que Vermilion semble déjà avoir pris en compte.</p> <p>La demande d'extension soulève quelques interrogations : Eau : provenance, que devient-elle, quel traitement ? Impact de l'eau réinjectée sur le sous-sol ? Une partie du surplus devrait être réinjectée dans une autre formation géologique, le bathonien : qualité de cette eau ? Les eaux de ruissellement et les infiltrations ne semblent pas être prises en compte.</p> <p>Les études faites sur la dégradation des eaux de surfaces, ne prouvent pas que les hydrocarbures n'ont aucun impact</p> <p>Demande de renforcement des mesures de sécurité proposées par Vermilion</p> <p>La réhabilitation du site n'est évoquée que brièvement or elle est capitale pour la récupération de terres agricoles</p> <p>Engagement de la Communauté de communes dans le Plan Climat Energie Territorial, dans lequel la réduction des gaz à effet de serre est primordiale. Or, pas de bilan sur la qualité de l'air.</p>	<p>Dossier</p> <p>Impacts du projet</p>	<p>Gestion de l'eau de ruissellement Qualité de l'eau réinjectée</p> <p>Mesures de sécurité</p> <p>Réhabilitation du site</p> <p>Qualité de l'air</p>
104	<p>Nom illisible</p> <p>Le commissaire enquêteur reçoit dans un bureau sans confidentialité, ce qui est contraire aux usages, à la déontologie et aux règles de fonctionnement du CE. Des personnes ne seraient pas venues par crainte que ce qu'elles diraient soit répété.</p>	<p>Commissaire enquêteur</p>	

N°	OBSERVATIONS	THEME PRINCIPAL	THEME SECONDAIRE
105	<p>Mme ATHIEL St Vrain</p> <p>Opposition au projet</p> <p>Convaincue que le seul intérêt de ce projet est financier au bénéfice de Vermilion qui envisage une exploitation de gaz de schiste dès le changement de législation</p> <p>Risques importants de pollution</p> <p>Minimisation de la dangerosité des produits chimiques utilisés.</p> <p>Géologue : explications non crédible.</p>	<p>Vermilion</p> <p>Impacts du projet</p> <p>Dossier</p> <p>Géologue</p>	<p>Gaz de schiste</p> <p>Pollution</p> <p>Dangerosité des produits</p> <p>Neutralité</p>
106	<p>M. et Mme HOUSSIER Vert Le Grand</p> <p>Opposition au Projet</p> <p>Forages proches des premières habitations de Vert Le Grand.</p> <p>Pollution sonore</p> <p>Vert Le Grand déjà bien pourvue en usines potentiellement polluantes.</p> <p>Pas d'étude indépendante des risques.</p> <p>Quels recours envers Vermilion en cas d'accident ?</p> <p>Demande au maire de porter un avis défavorable.</p>	<p>Impacts du projet</p> <p>Dossier</p> <p>Divers</p> <p>Dossier</p> <p>Vermilion</p> <p>Divers</p>	<p>Environnement</p> <p>Nuisances sonores.</p> <p>Ajout d'une usine à VLG</p> <p>Sécurité du projet</p> <p>Implication du maire</p>
107	<p>M. et Mme VEDEL Orsay</p> <p>Opposition à toute exploration/exploitation d'hydrocarbures de schiste</p> <p>Annulation du permis attribué à Total puis à Vermilion.</p> <p>Impact sur les ressources en eau.</p> <p>Pollution de l'eau et de l'air, pollution chimique, risques sismiques, impact paysager, impacts sur la santé.</p>	<p>Divers</p> <p>Impacts du projet</p> <p>Impacts du projet</p>	<p>Annulation du permis d'exploiter</p> <p>Environnement</p> <p>Qualité de l'air et de l'eau Santé publique</p>

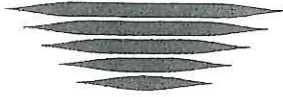
N°	OBSERVATIONS	THEME PRINCIPAL	THEME SECONDAIRE
108	M. Daniel MARTIN Fontenay les Brïs Opposition au projet Document identique au n°8 – Registre 1/3 de LEUDEVILLE.		
109	Mme DIAN-LELOUP Conseillère départementale canton de Ris Orangis. Opposition au projet Opposition au gaz de schiste Le bassin parisien ne contient plus beaucoup d'hydrocarbures. Suspicion d'exploitation des gaz de schiste en cas de modification de la législation Les forages traverseront d'importantes réserves d'eau potable. C'est un contre sens écologique, en contradiction avec la COP 21 L'enquête aurait dû concerner l'ensemble des autres villes concernées.	Vermilion Vermilion Impacts du projet Arrêté préfectoral	Pollution Qualité de l'eau Périmètre de l'enquête
110	Mme Géraldine BOURMAUD Lardy Impacts sur la population, sur la faune, sur la flore Eau de forage, traitement, vérifications Dépollution des sites Géologue, lien avec les pétroliers, impartialité Publicité insuffisante Seules 2 communes consultées sur 11 impactées	Impacts du projet Dossier Dossier Géologue Arrêté préfectoral	Environnement Précisions Précisions Périmètre
111	M. Christian BERTOLA St Michel sur Orge Opposition au projet		

Vermilion a affirmé que les produits des fluides étaient sans danger or la plupart sont déclarés cancérigènes.	Dossier	Dangerosité des fluides de forages
Quelles « stimulations » sont prévues ?	Dossier	Stimulations
Quelles garanties que Vermilion ne va pas imposer des puits supplémentaires ?	Dossier	Nombre de puits
L'enquêteur : Serait Incompétent sur le sujet. Il aurait déclaré « il faut du pétrole ». A l'ouverture de l'enquête le registre et certains documents n'auraient pas été totalement paraphés. Il est arrivé en retard lors de permanences. Assistant à la réunion du 11 juin 2015 organisée par ENE, il était assis à côté d'un responsable de Vermilion.	Commissaire enquêteur	
L'expert géologue se trouve être un des dirigeants du programme Darius.	Géologue	Neutralité
L'information de la tenue de la réunion publique n'a été donnée par mail que 5 jours avant sa tenue.	Information du public	Enquête publique
Programme de vérification des pipe-lines. Moyens pour prévenir les fuites.	Dossier	Sécurité des installations
Aucune étude sur l'eau des nappes environnant les lieux n'est prévue avant l'exploitation.	Dossier	Analyse de l'eau
Existe-t-il des puits obliques et dans quelle direction ?	Dossier	Direction des puits
Que prévoit Vermilion pour développer la récupération dans le réservoir EOR ?	Dossier	EOR
Quels produits et méthodes mécaniques vont être utilisés ?	Dossier	Méthodes utilisées pour les forages
Quelle protection en surface contre la dispersion des molécules volatiles aromatiques ?	Impact du projet	Particules volatiles aromatiques
Les dix forages sont prévus sur 15 ans alors que la concession se termine en 2019.	Dossier	Durée de concession
L'argument présenté par le représentant de la DRIEE est inadmissible pour justifier qu'il y a que deux villes qui seront vraiment impactées.	Arrêté préfectoral.	Périmètre de l'enquête
		VLG ajout d'une usine

Vert-Le-Grand possède déjà plusieurs industries polluantes : augmentation des nuisances.	Impacts du projet	à VLG.
Il ne sera pas créé d'emploi.	Dossier	Emplois
Aucun document ne définit géographiquement les endroits de prolongation des forages.	Dossier	Zone de forages
Pourquoi l'enquête publique ne concerne pas les 11 villes impactées ?	Arrêté préfectoral	Périmètre de l'enquête
Que deviennent les boues de forages ?	Dossier	Boues de forage
Préciser le lieu d'approvisionnement des eaux de forage. Quel est le devenir de cette eau polluée ?	Dossier	Gestion de l'eau
Pourquoi aucune analyse de l'eau environnante ?	Dossier	Analyse de l'eau
Aucune information n'est donnée sur les produits chimiques des huiles de forages : teneur, quantité dangerosité,....	Dossier	Dangerosité des fluides de forages
Lors de la réunion du 11 juin 2015 Vermilion a indiqué que les forages seront réalisés à partir des plates-formes existantes alors qu'il est prévu une extension de la plate-forme VLG centre.	Dossier	Zone de forage
Le système de sécurité des puits s'est révélé inefficace lors de la fuite du 24.05/2015. Pourquoi ne pas attendre les résultats de l'enquête avant de donner un avis sur l'exploration des 10 puits ? Le programme de surveillance et de maintenance du réseau des canalisations d'exploitation a révélé des insuffisances lors de la fuite.	Fuite du 24/05/2015.	Système de sécurité Légitimité de la poursuite de l'enquête
Faire apparaître le tracé complet des canalisations.	Dossier	Direction des canalisations
Quelles dispositions sont prises pour maîtriser les risques et les conséquences du classement en aléas moyen des argiles gonflantes ?	Dossier	Argiles gonflantes
Absence de communication : découverte du dossier au moment de l'enquête publique.	Information du public	Consultation du dossier
Demande de précisions sur les « hydrocarbures gazeux » et l'exploitation des gaz. Que deviennent-ils ?	Dossier	Devenir des gaz
Certaines légendes de cartes du dossier ne sont		

	pas explicites. Quels sont les moyens et la fréquence des contrôles portant sur la qualité des forages ?	Dossier Dossier	Lisibilité du dossier Sécurité des installations
112	<p>Ville de Lisses M ; Thierry LAFON Maire de Lisses</p> <p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 23 juin 2015.</p> <p>Les attendus sont résumés ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de forages par plate- forme est donné à titre indicatif, il est susceptible d'évoluer. - Le filon peu productif n'est pas de nature à expliquer l'extension de la plate-forme à 10 nouveaux forages supplémentaires. - Vermilion, société canadienne, est spécialisée dans la fracturation hydraulique pour l'extraction de gaz et d'huiles de schiste, actuellement interdite en France. - Manque de transparence sur les produits chimiques utilisés. - Toutes les garanties ne sont pas apportées pour assurer que les travaux n'auront pas d'impact sur les terres agricoles. - L'enquête n'a été ouverte que dans les mairies de Vert-Le-Grand et Leudeville. - Les communes limitrophes potentiellement concernées n'ont pas été saisies par l'arrêté et non pas été suffisamment informées de l'enquête. - La réunion publique n'a pas fait l'objet d'une information suffisante avec un délai de prévenance insuffisant. - L'exploitation des énergies fossiles au détriment des énergies renouvelables contribue aux émissions de gaz à effet de serre. <p>Le conseil municipal alerte le commissaire enquêteur sur ces attendus et sur le risque que la demande de travaux de Vermilion ne se transforme en exploitation des puits via des méthodes non conventionnelles et sans étude préalable d'impact environnemental.</p>	<p>Dossier</p> <p>Dossier</p> <p>Vermilion</p> <p>Dossier</p> <p>Impacts du projet</p> <p>Arrêté préfectoral</p> <p>Arrêté préfectoral</p> <p>Information du public</p> <p>Impacts du projet</p>	<p>Nombre de forages</p> <p>Rentabilité</p> <p>Gaz de schiste</p> <p>Dangerosité des fluides de forages Terres agricoles</p> <p>Périmètre de l'enquête Périmètre de l'enquête</p> <p>Réunion publique</p> <p>Gaz de schiste</p>

E15000035/78 -GDS-VLG



J. A.

Monsieur Henri BERNARD

Commissaire Enquêteur

4 allée Clément Marot

91400 ORSAY

Nos refs. : VREP/651/2015/IG

Affaire suivie par : Thomas Chauvet

Tél : 05 58 82 95 94

Parentis-en-Born, le 21 juillet 2015

Objets : Réponses aux questions et observations consignées dans le procès-verbal de synthèse transmis en date du 6 juillet 2015, révisé le 8 juillet 2015, par le commissaire enquêteur à l'issue de l'enquête publique de la demande d'autorisation de travaux d'exploitation de mines d'hydrocarbures liquides sur les concessions de Vert-Le-Grand et La Croix-Blanche.

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

J'ai bien reçu votre procès-verbal du 6 juillet 2015, révisé le 8 juillet 2015, me notifiant les observations recueillies par le public lors de l'enquête publique relative à notre demande d'autorisation d'ouverture de travaux d'exploitation de mines d'hydrocarbures sur les concessions de Vert-Le-Grand et La Croix-Blanche.

Je vous prie de trouver ci-après les réponses apportées par la société Vermilion REP à ces observations.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Darcy KERWIN

Directeur Général